



MANZIAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

2017



on xi beau village près de La Liône



vec tes champs et tes oiseaux



ous aimons ta tranquillité



éro stress, allons jouer dans la prairie



l ya tant de jolies fleurs



ttention, respectons-les



ron cool d'y habiter!

SOMMAIRE

	PAGES
• Le mot du Maire.....	1
• Une année en photos.....	2-3
• La bibliothèque municipale.....	4
• Les sapeurs-pompiers - CPINI.....	4
• L'état civil.....	5
• Le CCAS.....	5
• Le budget général.....	6-7
• Le budget assainissement.....	8
• L'office du tourisme.....	9
• La communauté de communes.....	10
• Le comité de jumelage.....	10
• Cap Manziat.....	11
• L'NRJ.....	11
• L'école primaire publique.....	12
• Le restaurant scolaire.....	12
• Le sou des écoles laïques.....	13
• L'école Saint Joseph.....	14-15
• La paroisse catholique Saint Christophe.....	16
• Le club de l'amitié.....	17
• Les amis du patrimoine.....	17
• Les conscrits 99.....	17
• Le comité du boudin.....	18
• FLO'wer.....	19
• La société musicale la Jeanne d'Arc.....	20
• La société musicale l'Union Musicale.....	21
• L'arbre de vie.....	22
• L'amicale des donateurs de sang bénévoles.....	23
• L'AAPPMA - Le Goujon de la Loëze.....	24
• Les Gazàfonds.....	24
• La chorale de Bouche à Oreille.....	25
• L'association gymnastique Manziat.....	25
• Le football club.....	26
• L'amicale des supporters du FCM.....	27
• L'Essor Bresse Saône.....	27
• Manziat Bad loisirs.....	28
• Le tennis club.....	28
• L'amicale boule.....	29
• ADS - Secours Catholique - VSI - AIDS.....	30
• CAF - ADAPA - ADMR.....	31
• La liste des associations et autres organismes.....	32
• Les renseignements utiles.....	33

MANZIAT

Bulletin Municipal d'informations N° 28

Photos : Mairie de MANZIAT (Ain)
et associations locales de MANZIAT (Ain)

COMIMPRESS • Dépôt légal 4^e Trimestre 2017

Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Je commencerai cet éditorial en saluant et en souhaitant la bienvenue à tous les habitants qui nous ont rejoints pendant l'année 2017. Intégrer au mieux les nouveaux arrivants de notre commune me paraît être le devoir de tous afin que ceux-ci se sentent bien et puissent ainsi s'investir plus facilement dans nos différentes structures pour

que la convivialité de notre village perdure.

Nouveaux habitants, mais aussi nouveau personnel, Guy Broyer est venu renforcer l'équipe technique, Véronique Huth, quant à elle, remplace Audrey Josa au poste de directrice générale des services. Je profite de ces quelques lignes pour remercier Audrey pour son implication au sein de la commune pendant ces neuf ans passés à nos côtés et saluer la vivacité avec laquelle Véronique s'est intégrée à notre petite structure.

Concernant nos collectivités, une majorité de maires, de tous bords politiques, s'inquiète sur le devenir des communes et je fais partie de ceux-ci. Depuis 4 ans, l'état nous coupe les vivres et cet été, baisse surprise par décret des dotations de soutien à l'investissement et pour 2018, suppression de la taxe d'habitation. Certes cet impôt est lourd, pour nous citoyens, mais si la taxe d'habitation n'est pas compensée, c'est la fin de l'autonomie des communes. On sait très bien que lorsqu'on perd une dotation, l'état ne la compense pas à 100%. Or, les services publics et les projets de proximité ne se financent pas de l'air du temps.

Cette année encore, adjoints et conseillers ont participé activement à la mise en œuvre des décisions prises dans

un seul but, celui de l'intérêt de nos concitoyens. Vos élus ont réalisé différents projets en 2017. Je ne les relaterai pas dans cette courte page par peur d'être redondant avec toutes les informations que vous avez déjà pu avoir dans nos supports de communication que sont le Manziate Infos, le site internet et la page facebook de la commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, comme vous le savez, notre commune ne fait plus partie de la communauté de communes du pays de Bâgé. Elle a intégré une nouvelle structure dénommée communauté de communes Bresse et Saône regroupant 21 communes. Et même si cette nouvelle structure nous a été imposée, nous devons trouver les moyens d'être efficaces et de maintenir une proximité avec les citoyens que nous sommes tous. La mise en place, si elle est maintenant effective depuis bientôt un an, demandera certainement un peu de temps encore pour que chacun s'y retrouve. Mais sachez que nous poursuivrons notre action au service de l'intérêt général comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal 2017 réalisé par la commission communication et reste à votre disposition avec tout le conseil municipal tout au long de l'année. Merci aux enfants des écoles pour la couverture du bulletin et du calendrier.

Je terminerai ce mot en remerciant toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur confiance, les associations, les commerçants et artisans pour leur dynamisme ainsi que le personnel des services techniques, administratifs, scolaires et d'animation.

Le Maire, **Denis LARDET**

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la réception organisée à l'occasion des vœux du nouvel an le mercredi 10 janvier 2018 à 19h à la salle des fêtes.

En attendant de vous rencontrer à cette occasion, l'ensemble des élus vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.



Matinée nettoyage



Construction de 2 terrains de tennis



Spectacle des Vendanges de l'Humour



Remise des cartes d'électeurs



Formation aux premiers secours



Formation extincteur pour les employés communaux



Changement de DGS



Intervention des pompiers dans les 2 écoles



Travaux



Prix de l'aménagement 2016



Nouvelle intercommunalité Bresse et Saône



Banquet des aînés



Accueil des nouveaux habitants



Tempête du 30 juillet



Commémorations



Spectacle de Jeff Panacloc



Décorations de Noël

Bibliothèque municipale



Culture pour tous, convivialité, accueil pour un moment d'échanges autour des livres, c'est ce que vous offre votre bibliothèque.

Chacun peut y trouver son bonheur. Un roman pour passer un bon moment, une BD pour se détendre, des documentaires pour préparer un voyage ou trouver de nouvelles recettes ... un temps de partage avec vos enfants et petits-enfants en leur lisant une histoire puisée dans les livres pour la jeunesse ? Tout cela, et bien plus encore, est possible dans votre bibliothèque réaménagée pour être encore plus agréable.

Les livres sont achetés avec le budget de la mairie (1 euro par habitant) et le budget de la communauté de communes. Des nouveautés vous sont donc proposées régulièrement, complétées par des livres empruntés à la direction de la lecture publique.

La carte d'adhérent, gratuite pour tous, vous permet de consulter la liste des livres des bibliothèques du réseau

(actuellement Dommartin, Bâgé la ville, Bâgé le Châtel, Feillens et Replonges) et d'emprunter gratuitement des livres dans ces bibliothèques. Ce réseau s'étendra bientôt aux bibliothèques de Pont de Vaux, Ozan, Saint Bénigne, Sermoyer, Boz et Chevroux.

Votre bibliothèque municipale vous accueille 7 heures par semaine : le mercredi de 14h à 15h30, le jeudi de 9h30 à 10h30 et de 16h30 à 18h15, le vendredi de 15h45 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.

Une "boîte à livres" a été installée devant la bibliothèque pour permettre aux lecteurs de rendre leurs livres en dehors des heures de permanence.

18 bénévoles oeuvrent pour vous assurer un service de qualité. Elles ne ménagent pas leur temps et sans elles la bibliothèque n'existerait pas. Permanences, achats et couverture des livres, accueil des classes, rencontres avec les résidents de la MARPA, formations, réunions régulières avec les autres bibliothèques du réseau, trajets sur Bourg pour rapporter les livres...

Un spectacle gratuit de qualité est proposé chaque année, financé par la communauté de communes. Cette année, le 21 octobre, a eu lieu un spectacle pour enfants à 18h (Pamella) et à 20h30 un spectacle pour adultes (Madame). La bibliothèque de Feillens était également partenaire du projet. Osez pousser la porte et découvrir votre bibliothèque, les bénévoles seront ravis de vous faire découvrir cet espace qui deviendra rapidement le vôtre.

Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI)

La compagnie des sapeurs-pompiers de Manziat est composée d'une vingtaine de volontaires, tous bénévoles. Le sergent-chef Romain REVEL dirige cette équipe jeune et dynamique.

Environ 80 interventions sont assurées par an dont les 2 tiers pour le secours à personne.

Ainsi, les manœuvres mensuelles, formations, recyclages, nous permettent de rester le plus efficace possible.

Motivation, disponibilité, rigueur sont les maître-mots.

En avril 2018, Manziat et la compagnie accueilleront la journée du parcours sportif cantonal, un moment convivial où nous vous attendons tous : épreuves sportives pendant la journée, animations et repas dansant en soirée, ouvert à tous.

Si être pompier à Manziat vous intéresse, n'hésitez plus. Prenez contact avec nous ou la mairie, vous serez les bienvenus !

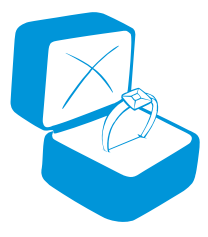


Etat Civil 2017

La commune n'a publié que les informations pour lesquelles les familles ont donné leur accord écrit en vertu du droit au respect de la vie privée.

Naissances (liste arrêtée à la date du 30/11/2017)

PARISET Matis , André, fils de PARISET Cédric et de BOURGEON Rosalie - 116, chemin des Viaires.....	né le 16 décembre 2016 à MANZIAT 01
DUFFOUR Lucas , fils de DUFFOUR Frédéric et de CHOLLAT Laurence - 261, rue des Millets.....	né le 20 décembre 2016 à MACON 71
RENAUD Lilou , fille de RENAUD Christophe et de DESMARIS Karine - 586, route de Dommartin.....	née le 20 décembre 2016 à MACON 71
GONOD Lyla , fille de GONOD Raphaël et de PAGNON Mélanie - 65, route d'Asnières.....	née le 23 janvier à MACON 71
BROYER Jules , Damien, fils de BROYER Jérémy et de DUBY Delphine - 194, chemin du Pré du By.....	né le 01 février à MACON 71
CHETOUX Côte , fils de CHETOUX Anthony et de SIEGEL Audrey - 253B, route de Chanfant.....	né le 26 avril à MACON 71
RICHONNIER Alice , Eve, fille de RICHONNIER Geoffrey et de LACHAIZE Aurore - 143, rue des Millets.....	née le 02 juin à MACON 71
BENOIT Ellie , fille de BENOIT Cédric et de DODARD Fanny - 75, chemin de Chante-Loup.....	née le 12 juillet à MACON 71
BENOIT Agathe , Nicole, fille de BENOIT Ludovic et de MENNESSIER Marielle - 321, rue de la Frérie.....	née le 09 septembre à MACON 71
BERRY Léa , Marie, fille de BERRY Thomas et de SANGOUARD Amandine - 520, Route de Dommartin.....	née le 11 septembre à MACON 71
DARBON Eva , fille de DARBON Florian et de CORSIN Julie - 116, rue de la Sozaye.....	née le 12 septembre à MACON 71
NICOLAS Dorian , Georges, Bruno, fils de NICOLAS Yann et de BERNARD Laurence - 87, rue de la Résistance.....	né le 21 septembre à MACON 71
VIEVILLE Naël , Rudy, Thierry, fils de VIEVILLE Maxime et de TABOURET Clarisse - 862, route de Chevroux.....	né le 19 octobre à MACON 71
BERARDAN Manon , fille de BERARDAN Alain et de RENAUD Justine - 120, impasse de Chavanaz.....	née le 16 novembre à MACON 71
COSTECHAREYRE Robin , fils de COSTECHAREYRE Laurent et de VILLEDIEU Nathalie - 133, rue des Jacômes.....	né le 21 novembre à MACON 71



Mariages (liste arrêtée à la date du 30/11/2017)

BOUCHOUX Barthélémy et BENOIT Perrine	10 juin
LOPEZ Carlos et ROHRBACH Angélique	10 juin
COLIN Bertrand et MAUTI Jessica	23 juin
BASTIDAS François et CARVALHO VALADARES Soraia	29 juillet
PAQUET Mathieu et NEVORET Marine	19 août

Décès (liste arrêtée à la date du 30/11/2017)

KARPOWA Mélania veuve BERRY (91 ans) - 668, chemin Vieux.....	2 décembre 2016 (Pont-de-Vaux)
FEYEUX Paul (84 ans) - 1031, Grand'route.....	8 décembre 2016 (Pont-de-Vaux)
VAYER Marie Charlotte Lucie veuve COLAS (98 ans) - 266, chemin de la Verpillère.....	30 décembre 2016 (Pont-de-Vaux)
BOYAT Marie Augustine veuve BENOIT (96 ans) - 64, chemin des Penards.....	31 décembre 2016 (Manziat)
JOUBERT-LAURENCIN André René (69 ans) - 1558, Grand'route.....	25 février (Mâcon)
RETY Marie Florence épouse NILLON (88 ans) - 105, impasse des Eglantines.....	08 mars (Mâcon)
BENOIT Renée Augustine Alexandrine (90 ans) - 144, rue des Barbéries.....	15 juin (Pont-de-Vaux)
CATHERIN Tony (69 ans) - 113, route d'Asnières.....	28 juin (Mâcon)
FEYEUX Jean Paul François (93 ans) - 229, rue du Baromètre.....	24 juillet (Mâcon)
BENOIT Suzanne Marie Césarine veuve BOYAT (96 ans) - 300, route de Chanfant.....	06 août (Manziat)

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est géré par un conseil d'administration composé du maire, de 4 membres élus par le conseil municipal en son sein et de 4 membres nommés par le président.

En 2017, ils ont œuvré de la manière suivante :

- **organisation d'un repas** en faveur de nos aînés sur le thème du cabaret avec l'aide de plusieurs associations et des membres du conseil municipal pour le service,
- **distribution de colis de Noël** pour les personnes qui sont en hébergement (maison de retraite),
- **participation à l'opération brioches.**



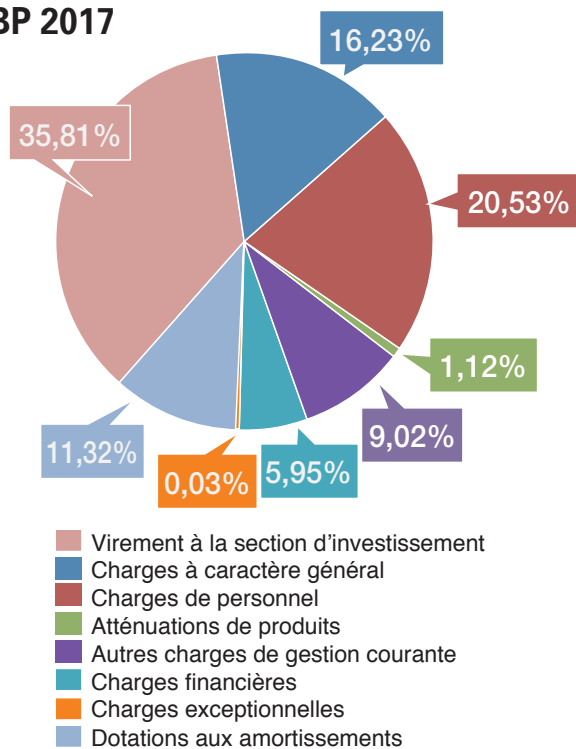
BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement

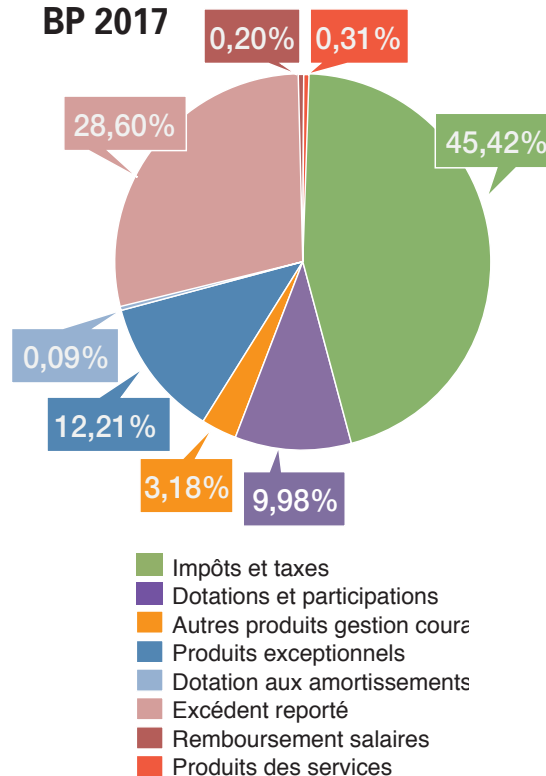
Dépenses	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Charges à caractère général	302 180,04 €	265 395,69 €	290 523,80 €
Charges de personnel	371 308,00 €	349 275,73 €	367 482,00 €
Atténuations de produits	12 000,00 €	17 262,00 €	20 000,00 €
Autres charges gestion courante	152 383,22 €	148 405,10 €	161 486,98 €
Charges financières	111 084,97 €	111 084,97 €	106 504,30 €
Charges exceptionnelles	500,00 €	- €	500,00 €
Dotations aux amortissements	69 517,20 €	69 517,20 €	202 602,22 €
Virement à la section d'investissement	371 985,61 €	- €	641 072,03 €
TOTAL DES DEPENSES	1 390 959,04 €	960 940,69 €	1 790 171,33 €

Recettes	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Remboursement salaires	5 000,00 €	6 612,14 €	3 500,00 €
Produits des services	6 571,00 €	11 399,98 €	5 630,00 €
Impôts et taxes	771 548,00 €	854 691,76 €	813 160,00 €
Dotations et participations	239 070,39 €	215 988,90 €	178 710,00 €
Autres produits gestion courante	50 120,00 €	62 857,60 €	57 000,00 €
Produits exceptionnels	- €	2 764,39 €	218 547,60 €
Dotations aux amortissements	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Excédent reporté	317 049,65	- €	512 023,73 €
TOTAL DES RECETTES	1 390 959,04 €	1 155 914,77 €	1 790 171,33 €

Dépenses : 1 790 171,33 €
BP 2017



Recettes : 1 790 171,33 €
BP 2017

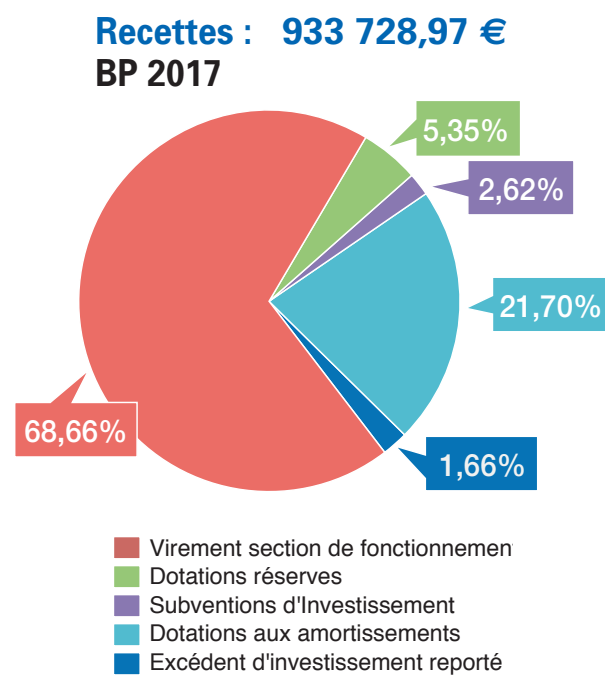
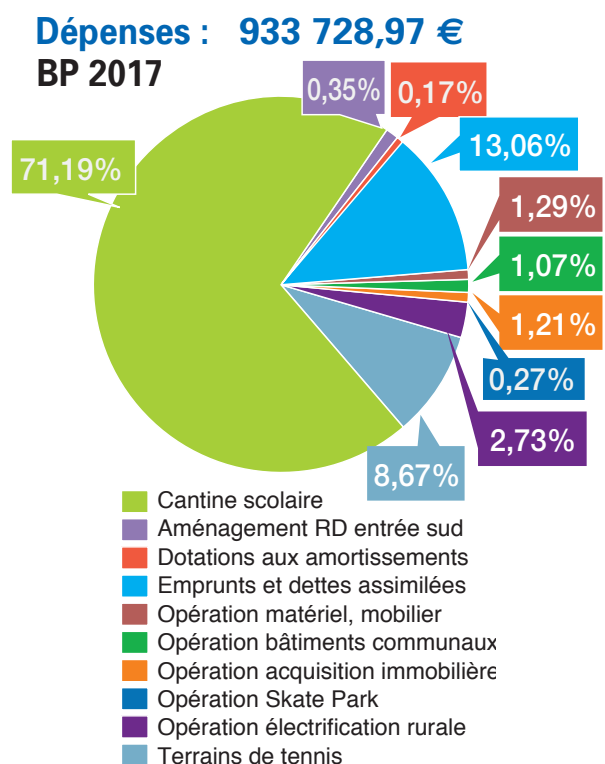


CA : Compte Administratif (budget réalisé) - BP : Budget Primitif (budget prévisionnel)

Section d'investissement

Dépenses	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Emprunts et dettes assimilés	117 490,67 €	117 940,67 €	121 929,23 €
Opération Matériel, Mobilier	8 800,00 €	2 436,94 €	12 000,00 €
Opération Bâtiments communaux	6 100,00 €	3 590,40 €	10 000,00 €
Opération Aquisition Immo	2 000,00 €	- €	11 306,60 €
Opération Skate Park	- €	- €	2 500,00 €
Opération Cimetière	36 000,00 €	39 600,00 €	- €
Opération Electrification rurale	30 465,39 €	30 465,39 €	25 450,00 €
Opération Cœur village	21 000,00 €	5 790,10 €	- €
Mise en accessibilité	5 600,00 €	5 538,00 €	- €
Echaly	104 000,00 €	64 004,70 €	- €
Opération Appartement Poste	15 000,00 €	15 874,61 €	- €
Voirie communale 2016	50 000,00 €	48 124,20 €	- €
Terrains de tennis	120 000,00 €	- €	81 000,00 €
Cantine scolaire	175 467,46 €	- €	664 703,14 €
Aménagement RD - Entrée sud	- €	- €	3 240,00 €
Dotations aux amortissements	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
TOTAL DES DEPENSES	693 523,52 €	334 965,01 €	933 728,97 €

Recettes	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Excédent d'investissement reporté	117 641,20 €	- €	15 544,72 €
Virement section de fonctionnement	371 985,61 €	- €	641 072,03 €
Dotations réserves	110 000,00 €	131 516,84 €	50 000,00 €
Subventions d'Investissement	24 379,51 €	30 879,73 €	24 510,00 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	954,76 €	- €
Dotations aux amortissements	69 517,20 €	69 517,20 €	202 602,22 €
TOTAL DES RECETTES	693 523,52 €	232 868,53 €	933 728,97 €



CA : Compte Administratif (budget réalisé) - BP : Budget Primitif (budget prévisionnel)

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Charges à caractère général	14 800,00 €	8 872,18 €	6 511,23 €
Charges financières	13 515,76 €	13 515,76 €	18 312,73 €
Charges exceptionnelles	1 600,00 €	- €	- €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 214,37 €	140 214,37 €	126 704,00 €
Virement à la section d'investissement	200 685,73 €	- €	363 512,67 €
TOTAL DES DEPENSES	370 815,86 €	162 602,31 €	515 040,63 €

Recettes	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Vente de produits, Prestations de services	265 200,00 €	319 574,34 €	216 400,00 €
Subventions d'exploitation	2 000,00 €	3 986,75 €	4 000,00 €
Produits exceptionnels	- €	11,43 €	- €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 544,00 €	37 544,00 €	46 742,00 €
Excédent reporté	66 071,86 €	- €	247 898,63 €
TOTAL DES RECETTES	370 815,86 €	361 116,52 €	515 040,63 €

Section d'investissement

Dépenses	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Déficit/Excédent d'investissement reporté	184 534,29 €	- €	- €
Charges à caractère général	270 000,00 €	179 309,58 €	502 311,42 €
Charges financières	95 488,14 €	95 488,14 €	97 885,17 €
Immobilisations incorporelles	136 507,60 €	- €	- €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 544,00 €	37 544,00 €	46 742,00 €
TOTAL DES DEPENSES	724 074,03 €	312 341,72 €	646 938,59 €

Recettes	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Excédent d'investissement reporté	- €	- €	35 034,48 €
Virement section de fonctionnement	200 685,73 €	- €	363 512,67 €
Dotations réserves	115 754,34 €	115 754,34 €	16 687,44 €
Subventions d'équipement	267 419,59 €	275 941,78 €	105 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 214,37 €	140 214,37 €	126 704,00 €
TOTAL DES RECETTES	724 074,03 €	531 910,49 €	646 938,59 €

CA : Compte Administratif (budget réalisé) - BP : Budget Primitif (budget prévisionnel)

L'office de tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux



Le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes du Pays de Bagé et de Pont-de-Vaux se regroupaient pour former un nouveau territoire. L'office de tourisme du Pays de Bagé et de Pont-de-Vaux, issu de la fusion de deux associations a ainsi vu le jour le 1^{er} mai 2017.

Cet office de tourisme qui a désormais compétence sur les 21 communes de la communauté de communes Bresse et Saône s'appuie sur 2 points d'accueil : l'un à Bâgé-le-Châtel et l'autre à Pont-de-Vaux.

Les missions et outils de l'office de tourisme

- Accueil et information.
- Gestion de la base de données Apidae qui recense prestataires, sites touristiques, activités culturelles de loisirs et manifestations du territoire. Elle permet d'alimenter sites internet, applications mobiles et de réaliser l'édition de brochures.
- Gestion du bateau à passagers « Ville de Pont-de-Vaux 2 »
- Animation de la Maison de pays à Bâgé-le-Châtel : vente de produits du terroir et mise en place d'expositions temporaires.
- Les sites internet :
 - www.pontdevaux-tourisme.com est la vitrine touristique du territoire. Vous y trouvez toutes les informations du nouveau territoire issues d'Apidae. Le nom de domaine devrait rapidement évoluer.
 - www.croisieresurlasaone.com réservation en ligne des croisières au départ de Pont-de-Vaux.
- Page facebook : [www.facebook.com/office de tourisme des pays de bage et de pontdevaux](http://www.facebook.com/office_de_tourisme_des_pays_de_bage_et_de_pontdevaux)
- Billetterie spectacles et vente de cartes de pêche.
- Promotion et commercialisation.
- Mise en place d'animations.

Pendant l'hiver, votre office de tourisme prépare une carte touristique du territoire, un guide pour le découvrir, des brochures sur les hébergements et la restauration. Nous contribuerons, comme chaque année, à l'élaboration du calendrier des rendez-vous Bresse Mâconnais Val de Saône (agenda des manifestations disponible à partir d'avril).

Pour les professionnels, l'office de tourisme propose :

- Animation numérique du territoire : conseil pour améliorer votre présence sur internet, disponibilités, vente en ligne, référencement naturel, utilisation des réseaux sociaux,

fourniture de widgets pour vos sites internet (agenda, disponibilités).

- Fourniture de brochures pour vos clients.
- Photothèque à votre service pour agrémenter vos propres brochures ou sites internet.

Les animations 2018

- Dimanche 27 mai : randonnée du pays de Bâgé.
- Dimanche 17 juin : journée du patrimoine de pays (visites commentées gratuites).
- Jeudi 9 août et mardi 21 août : visite guidée estivale de Pont-de-Vaux (sur réservation).
- Dimanche 26 août : rallye surprise de la Bresse.
- Samedi 15 et dimanche 16 septembre : journées européennes du patrimoine (visites commentées gratuites)
- Dimanche 30 septembre : marché aux puces à Bâgé-le-Châtel.
- Mercredi 17 octobre : marché du goût.

Les expositions 2018 au bureau d'information touristique et Maison de Pays de Bâgé-le-Châtel

- 16 janvier au 17 février : Les pigeonniers de l'Ain.
- Mars à août : chaque mois une nouvelle exposition artistique (peinture, sculpture,...).
- Octobre-novembre : exposition de photos à thèmes (concours ouvert aux amateurs).
- Décembre : exposition de Noël avec des artistes et producteurs de la région.

Office de tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux

2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux
Tél : 03 85 30 30 02

contact@pontdevaux-tourisme.com

Site web : www.pontdevaux-tourisme.com

Gérant du bateau restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 »
www.croisieresurlasaone.com

*Ouvert de novembre à mars du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h sauf jours fériés.
D'avril à octobre du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h sauf jours fériés.
Juillet et août tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h sauf le dimanche matin.*

Bureau d'information touristique à Bâgé-le-Châtel - Maison de Pays

2, rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel

Tél : 03 85 30 56 66

tourisme.bage@wanadoo.fr

Ouvert mardi, mercredi, vendredi samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 sauf jours fériés

Communauté de communes Bresse et Saône



La nouvelle communauté de communes c'est 21 villages et 2 territoires, l'un Pontevallois, l'autre Bâgézien réunis depuis le 1^{er} janvier 2017.

Elle vient de trouver son nom « BRESSE et SAONE » qui réunit et définit les deux entités de ce nouveau territoire.

Au niveau de la gestion, celle-ci est effectuée par un conseil communautaire composé de 36 membres, le bureau des maires et parmi eux 1 Président et 10 Vices Présidents ayant chacun en charge une activité (finances, bâtiments, ordures ménagères, enfance, etc...).

L'année 2017 est une année de transition servant à se connaître, à organiser les services, à prendre en considération les atouts de chaque territoire. La communauté de communes se doit de réunir et penser à l'ensemble de sa nouvelle géographie pour une ambition nouvelle.

Toute l'activité est assurée par un personnel de 63 agents dirigés par une Directrice Générale des Services.



Président
**Guy
BILLOUDET**



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

- 1^{er} vice-président, **Henri GUILLERMIN** : commission finances
- 2^{ème} vice-président, **Bertrand VERNOUX** : commissions aménagement de l'espace et économie
- 3^{ème} vice-président, **Andrée TIRREAU**
- 4^{ème} vice-président, **Dominique REPIQUET** : commission assainissement
- 5^{ème} vice-président, **Marie-Claude PAGNEUX** : commission solidarité
- 6^{ème} vice-président, **Denis LARDET** : commission bâtiments
- 7^{ème} vice-président, **René FEYEUX** : commissions environnement et GEMAPI/hydraulique/agriculture
- 8^{ème} vice-président, **Daniel CLERÉ** : commission petite enfance/jeunesse
- 9^{ème} vice-président, **Dominique SAVOT** : commission sports
- 10^{ème} vice-président, **Jean-Claude THEVENOT** : commissions affaires générales et communication

Comité de Jumelage Canton de Bâgé

Le Canton de Bâgé-le-Châtel est jumelé avec la ville allemande de Bad Waldsee, ville située au nord du Lac de Constance. Toutes les associations et tous les bénévoles peuvent s'investir au sein du Comité de Jumelage.

Bilan de l'année 2017

FÉVRIER
Déplacement pour « Die Fasnet »

Plusieurs habitants du Pays de Bâgé se sont rendus en Allemagne à l'occasion de la « Fasnet » (Carnaval) de Bad Waldsee du 25 au 27 février.




Tout le monde a apprécié ces trois jours festifs, ponctués de défilés, concerts, etc.

MARS
Vente de choucroute à emporter

Le Comité de Jumelage a organisé sa première vente de choucroute à emporter le samedi 18 mars. Trois points de vente ont été mis en place et tenus par des bénévoles à Bâgé-le-Châtel, Feillens et Manziat.

Cette première édition a rencontré un vif succès avec pas moins de 421 barquettes vendues.

La deuxième édition de la vente de choucroute à emporter se déroulera le samedi 27 janvier 2018.

JUILLET
Participation à la Fête du Lac

Une délégation de 22 personnes s'est rendue à Bad Waldsee le week-end du 29-30 juillet à l'occasion de la traditionnelle Fête du Lac de la ville.

Comme chaque année, le Comité de Jumelage a tenu un stand où étaient proposés à la dégustation et à la vente plusieurs vins français.

Le comité a été très satisfait des ventes et des échanges constructifs pour l'avenir du jumelage.

SEPTEMBRE
Participation aux forums des associations à Feillens et Bâgé les samedis 2 et 9 octobre

SEPTEMBRE
Reprise des cours d'allemand

Le Comité de Jumelage organise des cours d'allemand les lundis soirs.

Des groupes de niveaux ont été mis en place : un groupe pour les débutants et un groupe pour les confirmés. Ces cours sont assurés par Philippe Gallard, professeur d'allemand à Mâcon.

Pour toute inscription, merci de prendre contact avec le Comité de Jumelage aux coordonnées ci-dessous.

CONTACT : Comité de Jumelage du Canton de Bâgé - 50 chemin de la Glaine 01380 Bâgé-le-Châtel
Tél : 03.85.36.37.60 / Mail : jmarc.willems@orange.fr / sophie.berry@ccpaysdebage.fr

Zoom sur les nouvelles associations



Cap Manziat

CAP'MANZIAT est une association de commerçants, artisans et professionnels de MANZIAT qui a vu le jour il y a quelques mois seulement.

Son but est de fidéliser une clientèle, de redynamiser nos commerces de proximité et de promouvoir le tissu local.

En créant cette association, nous avons rejoint 6 autres unions commerciales voisines (Bâgé le Châtel, Feillens, Pont de Vaux, Pont de Veyle, St Didier sur Chalaronne et Thoissey) ceci nous permettant d'adhérer aux chèques cadeaux Bresse Val de Saône.

Les bénéficiaires de ces chèques cadeaux peuvent être des salariés, des membres d'associations ou clients d'entreprise qui les reçoivent à l'occasion d'évènements comme Noël ou toutes autres occasions. Ils peuvent aussi s'offrir entre particuliers, comme des bons d'achat mais avec un très large éventail de choix puisqu'ils seront acceptés dans près de 250 commerces locaux. Vous pouvez vous en procurer chez notre commerçante référente : Valérie BENOIT de la boutique HOM&GARS.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.chequecadeau-bvs.fr

A ce jour, nous comptons 17 adhérents dont 14 accepteront les chèques cadeaux.

Membres du bureau :

Présidente : **Véronique BROYER**

Vice-présidente : **Claudine TOUZOT**

Secrétaire : **Nathalie ROUCHIER**

Trésorière : **Clémentine MOINE**

Référente chèques cadeaux : **Valérie BENOIT**

L'NRJ

L'association L'NRJ propose les cours suivants, à l'Espace du Chêne :

- **Hip Hop Kids** pour les enfants (8/13 ans) le lundi de 18 h15 à 19 h15
- **Renforcement Musculaire** le lundi de 19 h 30 à 20 h 30
- **Pilates** le mardi de 18 h 15 à 19 h 15
- **Zumba®** le mardi de 19 h 30 à 20 h 30



Membres du bureau :

Présidente : **Sandrine DUCOTE**

235 rue du Platet à Manziat

Tél. : 06 83 35 41 24 - s-ducote@sfr.fr

Secrétaire : **Nathalie LAZARIDES**

Trésorière : **Nathalie COSTECHAREYRE**



Ecole primaire publique

L'école publique de Manziat accueille vos enfants dans la tradition républicaine :

Former les citoyens de demain : une école pour tous, la réussite et l'épanouissement de chacun.

Mmes Marie PERRIN : classe petite et moyenne section ; **Angélique JANEY** : classe moyenne et grande section ; **Cécile BUGAUD** : classe de CP-CE1 ; **Julien JAMBON** et **Flavie LHERITIER** : classe de CE1-CE2 ; **Sylvie BENOIT** : classe de CE2/CM1 ; **Marie-Hélène DEVILLE LEMAIRE** : classe de CM2 ; La Direction est assurée par **M. Julien JAMBON**.

Les enseignantes des classes maternelles sont assistées par **Mmes Géraldine DUFLOUX, Sabine RAFFIN** et **Sylvie SERAULT** (employées communales), effectuant également l'entretien des locaux.

Mmes Nathalie BOZONNET et **Christine FERREIRA**, Assistantes de Vie Scolaire, accompagnent les enfants dont la scolarité est affectée d'un handicap.

Deux DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) accompagnent l'école publique dans ses nécessaires évolutions et transformations.

Notre école accueille donc 141 élèves, répartis dans 6 classes, le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi matin.

La réussite éducative, un travail de collaboration : école, familles, associations sportives et culturelles, collectivité territoriale et services médico-sociaux.

- **Les parents** ont un rôle majeur dans la réussite scolaire de leur enfant : ils ont des droits et des devoirs. Ils sont associés de près à la vie de l'école, grâce aux représentants élus. Les parents sont réunis en début d'année par chaque enseignant, afin de présenter les enseignements de l'année et les modalités d'accompagnement des parents.

Les représentants de parents élus assistent aux **3 conseils d'école annuels** (minimum) et sont une **véritable courroie de transmission** avec les parents. Nous les remercions de leur investissement, au service de la communauté éducative.

- **L'investissement bénévole** de nombreux parents au sein du **Sou des Ecoles Laïques** et la participation de nombreuses familles aux manifestations qu'il organise, permet de doter l'école de matériel et d'organiser des actions très diverses : sorties scolaires, actions culturelles et sportives, jeux de cours ou matériel pédagogique... L'engagement important de cette association permet d'offrir aux élèves une réelle ouverture sur le monde extérieur, et contribue ainsi à l'égalité des chances. Nous les en remercions chaleureusement.

Son action au sein du **CCAL** (Comité Cantonal d'Action Laïque) se traduit par la fête cantonale des écoles du printemps et par le financement de matériel pédagogique varié.

- **Un travail de proximité avec la mairie** permet à l'école une action locale, cohérente et concertée. Nos remerciements s'adressent à monsieur le Maire et son équipe ainsi qu'aux agents communaux œuvrant pour l'école.

- **Nos partenaires de l'éducation nationale.** Nous remercions également nos collègues du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté) ainsi que l'équipe de la santé scolaire pour leur aide et leur professionnalisme.

Retrouvez toute notre actualité et nos projets sur notre site internet :

<http://www2.ac-lyon.fr/ec01/manziat/>

École Primaire Publique

116 rue de l'Eglise - 01570 Manziat

Tél. : 03 85 23 91 75

Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire accueille les enfants des écoles privée et publique. Il est géré par une association composée de parents d'élèves bénévoles qui s'occupent de la gestion des comptes et du personnel.

La qualité des repas est notre priorité. C'est pour cette raison que la préparation des plats se fait entièrement sur place par une cuisinière avec qui nous avons soigneusement sélectionné nos fournisseurs parmi les producteurs locaux. Le but étant de garantir une bonne qualité de produits.

Nous employons 6 personnes pour la préparation, le bien-être et la surveillance des enfants.

Sou des Ecoles Laiques

Le Sou des Ecoles est une association de parents d'élèves de l'école publique, qui tout au long de l'année scolaire, organise plusieurs manifestations afin d'offrir des sorties, voyages, spectacles, activités scolaires, matériel éducatif et sportif. 30 membres actifs s'investissent bénévolement au sein de l'association dans une très bonne ambiance et convivialité.

Le Sou gère également la garderie au sein de l'école, matin et soir de 7 h 30 à 8 h 45 et de 16 h 30 à 18 h 30 ainsi que le mercredi de 7 h 30 à 8 h 45 et de 11 h 45 à 12 h 30 assurée par Claire TATON et Céline RODRIGUEZ.



**Merci pour votre soutien et votre participation.
Le bénéfice de nos manifestations
a permis de financer :**

- **Des licences USEP** (co-financées par le CCAL) : rencontres sportives avec les écoles du canton.
- **10 séances à la piscine de Pont-de-Vaux** pour les élèves de CP (co-financées par la Communauté de Communes).
- **Du matériel éducatif et sportif** pour l'école.
- **Diverses fournitures** pour les travaux manuels, photos, ...
- **Des abonnements magazines, dictionnaires ...**
- **Le spectacle « La moufle »** pour les classes maternelles.
- **La randonnée** des CE2-CM1 et CM1-CM2.
- **Le spectacle « Georges ! »** à la Cave à musique pour les CP et les CE1-CE2.
- **La journée au Parc des Oiseaux** pour les deux classes maternelles avec animation.
- **Le goûter de fin d'année.**
- **Un projet Théâtre** pour toutes les classes de l'école avec l'aide d'un intervenant professionnel.



L'année 2017 voit le départ de quelques membres de l'Association : Laurent DUCHER, Amélie JULLIN, Angélique RENARD, Christophe CUSSINET.

Nous les remercions vivement pour leur dévouement.

La relève est assurée avec l'arrivée d'Adeline BOUQUET, Géraldine ROLLET, Marie COGNET, Caroline BARBIN, Anne DESIGAUD, Myriam RIGET et Hervé RENOUD-GRAPPIN.

Merci à eux pour leur volonté de s'impliquer dans notre association et dans la vie de notre école.

Calendrier des manifestations en 2018

Samedi 24 mars : **Carnaval**

Dimanche 1^{er} avril : **Bal de Pâques**

Samedi 28 avril : **Soirée zumba**

Jeudi 10 mai :

Fête des écoles cantonales (Bâgé la Ville)

Samedi 26 mai : **Vente à emporter**

Jeudi 4 octobre : **Assemblée générale**

Samedi 20 octobre : **Cross du cœur**

Dimanche 11 novembre : **Loto**

Dimanche 16 décembre : **Arbre de Noël**



Ecole Saint Joseph « Donnons-leur une longueur d'avance »



Notre identité :

L'école St Joseph est une petite école familiale, maternelle et primaire située au centre du village. L'organisation de notre établissement offre un cadre de vie sécurisé, exigeant et bienveillant qui permet d'accueillir votre enfant dès l'âge de deux ans et demi. Pour cette année scolaire 2017-2018, nous accueillons 105 élèves soit 75 familles.

L'école s'organise autour de 4 classes et d'une équipe pédagogique motivée et entreprenante composée de 10 professionnels :

- Classe de TPS-PS-MS : **Emmanuelle MATRAY** (directrice) et **Carine BERNARD**
- Classe de GS-CP : **Fabienne RENAUD**
- Classe de CE1-CE2 : **Maryse DANNEYROLLE**
- Classe de CM1-CM2 : **Thierry DUBOIS**
- Une aide maternelle : **Christelle CONSTANT**
- Une enseignante spécialisée : **Marie-Claude BENOIT**
- Un professeur de musique : **Daniel BALAGUER**
- Un professeur d'anglais : **Coralie KING**
- Une aide de vie scolaire : **Gulcan ALTAN**

Nos valeurs et nos engagements :

Notre école est un établissement **sous tutelle des sœurs Saint-Joseph**. A ce titre, il se doit de travailler à la croissance des personnes, à **la construction de la société et de l'Église**. Un établissement Saint Joseph est une communauté éducative où chacun contribue au projet commun, dans **le respect mutuel** et à la place qui est la sienne.

Notre projet pédagogique :

Cette année, notre projet pédagogique sera orienté vers la lecture. C'est une discipline transversale qui intervient dans toutes les activités scolaires et elle fait partie intégrante des problèmes que nous rencontrons dans la vie quotidienne. A l'école, la lecture est souvent la principale cause de l'échec chez les élèves. Il nous semble important d'accentuer nos actions en classe. Notre objectif est de pallier à cet état de fait en axant l'apprentissage de la lecture sur le sens.

Plusieurs activités seront menées tout au long de l'année au sein des classes mais aussi en inter classes (rallye-lecture, lecture plaisir, tiercé gagnant...).

Les activités :

Voici les activités déjà en place dans notre établissement : Anglais, Musique, Natation (GS/CP), Judo (CE/CM), Informatique, Secourisme, Classe transplantée, Voyages scolaires, Célébrations religieuses, Bibliothèque, Sécurité routière, Spectacle/Conférence Planètes Mômes, Initiation tennis.



Les atouts :

Notre infrastructure est composée de :

- De grands espaces verts avec jeux
- Un vaste préau avec une grande cour de récréation
- Une salle de psychomotricité de 120 m²
- Une structure à taille humaine avec des effectifs peu élevés par classe
- Des vidéoprojecteurs dans chaque classe de primaire.
- Une garderie à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir. Les enfants peuvent faire leurs devoirs pendant les heures de garderie.
- Le restaurant scolaire en commun avec l'école publique
- De l'aide aux devoirs après la classe
- Des cours d'anglais proposés dès l'âge de 3 ans par des animateurs spécialisés anglophones.
- **Une étroite collaboration avec le collège privé de Feillens.**

Les deux associations :

Deux comités participent activement à la vie et au bon fonctionnement de l'école. Ils sont tous les deux composés des parents d'élèves bénévoles, motivés et dévoués.

- **L'APEL** c'est l'Association des Parents d'Elèves de l'école Libre. Elle est un lien entre les parents et l'équipe pédagogique. Elle anime aussi l'école en organisant diverses activités comme la fête de Noël. Elle se charge des abonnements pour les classes et de l'achat de livres à la demande des enseignants. Elle finance les classes vertes et intermédiaires, des cours de judo, des goûters pour Noël et la fin d'année, des sorties, des interventions... L'an passé, elle a intégralement financé l'achat et le raccordement électrique de 3 vidéos projecteurs avec leurs écrans (Maillard Informatique à Manziate) pour les 3 classes de primaires. Quant à l'installation... merci aux papas.

Tous les 4 ans, l'APEL finance la classe intermédiaire pour toute l'école. Il y a 4 ans, c'était sur le thème du cirque (vous aviez peut-être vu le chapiteau dans le pré d'ailleurs !). L'an passé, c'était sur le thème du patrimoine naturel. Tout au long de l'année, M. Marc Borrel de l'association Cardamine (M. l'Ours pour les intimes !), est intervenu auprès des enfants. Il leur a fait partager son amour de la nature, leur a fait découvrir ses amis les animaux et les insectes, les plantes qui les entourent, leur a fait goûter, sentir, observer... Ils se sont promenés dans leur pré, mais aussi jusqu'à la prairie, ils ont dessiné, observé les oiseaux. Ils sont allés découvrir la Maison de l'Eau à Pont de Vaux. A la fin de l'année, les plus petits sont allés découvrir le site des Charmes à Sermoyer et les plus grands le jardin pédagogique à Fleurville. Résultats ? De grands sourires, des yeux brillants et des souvenirs qui « poussent » plein la tête !

Si vous voulez nous joindre : apel.esjm@gmail.com et depuis peu sur **Facebook**, tapez « école Manziate » pour nous trouver facilement !

- **L'OGEC** est l'acronyme de « Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique ». Il s'agit du conseil d'administration de l'école St JOSEPH, sous le statut associatif de la loi 1901. Pour l'essentiel, l'OGEC intervient dans les

domaines suivants : gestion financière, gestion des bâtiments, gestion humaine, gestion des salariés non enseignants et de leurs contrats. Vous pouvez nous contacter : ogec.esjm@gmail.com



En cette année écoulée 2016-2017, les parents d'élèves ont bien œuvré pour rajeunir notre école. Merci à notre président sortant, Jérôme GAUDET, pour son investissement et son dévouement. Voici une petite liste des travaux accomplis : remise aux normes des toilettes sous le préau, remise en conformité, sécurité et incendie des salles de réunions et bureau de la direction, réfection de la cour de l'école, embellissement du mur des toilettes... Un grand merci à tous nos parents d'élèves bénévoles qui viennent les weekends et jours fériés pour nous aider à entretenir notre établissement. Pour pouvoir assurer les dépenses matérielles et le bon fonctionnement de notre école, nous organisons plusieurs manifestations : un LOTO au mois d'octobre, une vente d'huîtres et d'escargots, une vente de tartiflette, vente d'œufs de Pâques (appréciés par les gourmands à la sortie de la messe) ainsi que la fête de l'école en fin d'année. Cette année, nous avons aussi nettoyé et vidé les greniers très encombrés de l'école, 5 membres des bureaux et 3 parents d'élèves ont œuvré toute une journée. Nous avons pu récupérer des bureaux, chaises et mobiliers divers légèrement détériorés, qui ont été remis en état par une association locale. Tous ces équipements ont été offerts à une école au SENEGAL.



Nous vous invitons à venir visiter notre établissement lors de la journée porte ouvertes au mois de mars. Vous pourrez apprécier la qualité de l'établissement, vous entretenir avec l'équipe enseignante, tout cela autour d'une bonne crêpe.

Contact

Vous pouvez nous contacter à cette adresse :

81, rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tel : 03.85.30.03.56.

www.ecole-privee-manziate.fr - Mail : esjm@orange.fr

Paroisse Catholique Saint Christophe de Manziat

Prêtre	Père Léandre NGOUABI ELENGA , Curé 50 rue de l'Eglise - 01570 FEILLENS ☎ 09 67 86 00 06	paroisse-de-feillens@wanadoo.fr Site internet : paroisse Bagé Feillens
Permanences	<ul style="list-style-type: none"> • Feillens : mardi et vendredi de 9 h 30 à 11 h. Mercredi de 16 h 30 à 19 h. Présence d'un prêtre le mercredi. • Manziat : jeudi matin de 10 h à 11 h. Salle de la cure pour don de messes. 	
Prêtre retraité	Père Marcel CONTET	Cure de Bâgé-La-Ville ☎ 03 85 30 41 94
Vie de la paroisse	Un Conseil Pastoral se réunit plusieurs fois dans l'année. Des feuilles d'annonces dominicales « lien fraternel » sont distribuées et affichées chaque semaine à la porte de l'église.	

VOUS RECHERCHER DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT :

Découverte de Dieu et de la foi

Eveil à la foi (3-6 ans), catéchisme Marie-Claude BENOIT ☎ 03 85 30 06 15

Aumonerie des jeunes :

De la 6^{ème} à la 3^{ème} aumonerie.feillens@gmail.com

Demandes de baptêmes ou de mariages : ☎ 03 85 30 00 06

Permanence mercredi à Feillens (16 h 30 - 19 h)
ou sur rendez-vous

Vie chrétienne des adultes : différentes propositions existent. Vous recherchez un groupe pour :

- Approfondir sa foi d'adulte, mieux connaître la Bible. Réfléchir sur le sens de sa vie, sur des thèmes importants.

Mouvement Chrétien des Retraités Père Marcel CONTET ☎ 03 85 30 41 94

Groupe Samuel Marie-Claude BENOIT ☎ 03 85 30 06 15

- Apporter son aide aux plus pauvres, aux personnes malades.

Secours Catholique Marie-Thérèse BROYER ☎ 03 85 30 02 59

Local du Secours Catholique : 393 rue Janin, Replonges (près de la salle Limorin)

Permanences le lundi et le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 14 h à 17 h.

Dépôt de vêtements propres dans l'entrée de l'église de Manziat.

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

André BÉRARDAN ☎ 03 85 36 10 31

Handicap et Joie

Simone PREVEL ☎ 03 85 30 04 73

Vie de l'Eglise et de nos communautés :

Journal « Regards » Jocelyne CHAMEROY ☎ 03 85 31 01 16

Journal local chrétien d'information et de réflexion

Radios chrétiennes RCF 71 = 95,1 RCF 01 = 93,9 Radio Espérance 01 = 87.6 Radio Espérance 71 = 106.2

Responsable équipe balayage de l'église : Suzanne COLAS

Dans les Maisons de Retraite ou les MARPA à Manziat : messe le 1^{er} vendredi du mois à 15 h 30

Messes régulières et présence d'un prêtre sur appel de la famille.

MESSES DU DIMANCHE : habituellement 9 h à Replonges

et 10 h 30 à : **Feillens** : 1^{er} dimanche du mois **Bâgé-la-Ville** : 2^{ème} dimanche du mois
Manziat : 3^{ème} dimanche du mois **Bâgé-le-Châtel** : 4^{ème} dimanche du mois
Dommartin : 5^{ème} dimanche du mois (si 5 dimanches)

MESSES EN SEMAINE : habituellement

Replonges : mardi 18 h 30 - **Manziat** : mercredi 8 h 45 - **Feillens** : jeudi 18 h 30
Feillens : samedi 8 h 30.

Club de l'Amitié



Depuis sa création, quarante ans cette année, le Club de l'Amitié permet à bon nombre de personnes de notre village de se réunir deux fois par mois le mercredi après-midi à 14h dans une ambiance agréable.

Une quarantaine de personnes se retrouve pour des jeux de cartes : belote, coinche, tarot, sans oublier le scrabble, le rummikub et le triominos, un choix pour tous.

La réunion avant Noël est plus festive avec bûches et friandises, suivie en janvier du tirage des Rois sans oublier les anniversaires des conscrits de l'année.

Unaniment, chacun espère que ces occasions de se retrouver se prolongent le plus longtemps possible. Un bon accueil sera réservé à toutes personnes tentées de nous rejoindre afin de partager des moments sympathiques. D'ailleurs, cinq personnes se sont jointes à nous cette année.

En fin de saison (juin), celles et ceux qui le souhaitent se retrouvent au boulodrome pour s'adonner à la pétanque ou à la belote.

Les Amis du Patrimoine

L'année écoulée a vu arriver quelques changements dans notre mode de fonctionnement. Nous avons décidé de scinder le groupe en 3 équipes afin de pouvoir réaliser différents travaux.

La première, la commission « marche et découverte » nous aura entraîné sur les chemins de la prairie, en collaboration avec la Maison de l'eau, pour une visite complète « histoire et nature ». Egalement à leur actif, une seconde sortie sous la houlette de Josette Chavy pour une très intéressante visite de Vésines.

La deuxième commission effectue des recherches afin de vous présenter une exposition prévue pour septembre 2018 concernant la vie municipale de Manziate.

La troisième commission « maraichage » planche sur l'histoire et l'évolution de la culture légumière dans notre région avec pour but la réalisation d'un film. Nous voici donc bien affairés à mener à terme tous ces projets avec toujours pour fil conducteur, l'envie de faire découvrir et partager l'histoire.

Les Amis du Patrimoine ont également procédé à l'achat et à la mise en dépôt à la bibliothèque municipale, de la collection des ouvrages édités par Patrimoine des Pays de l'Ain afin que chacun puisse profiter de leurs lectures.

Laurent JANAUDY,
Le Secrétaire

Les conscrits



Les conscrits de 99 ont commencé leur tournée pour la remise des chapeaux et des cocardes depuis début octobre. Ils ont commencé par la centenaire, le samedi 14 octobre 2017. Ils se rendent de week-end en week-end chez les Manziatis qui souhaitent faire leur conscrit et participer au banquet. En revanche, certaines classes comme les 30 ou 40 ans organisent des soirées afin que la remise des cocardes se fasse plus facilement et de manière plus festive.

Manifestations de l'année organisées par les 19 ans :

Le samedi 23 décembre 2017 : Journée des 10 ans

Le samedi 3 février : Bal des conscrits

Le dimanche 11 février : Banquet des classes en 8

Du lundi 12 au samedi 17 février :

Semaine des conscrits

Le samedi 17 février : Matefaims

Comité du Boudin

Le Comité du Boudin, émanation de l'Amicale Boule et de l'Union Musicale, organise la Fête du boudin chaque premier weekend d'octobre.

A son origine, au début du siècle dernier, c'était une fête de quartier de la rue Vieille, où on fêtait l'arrivée de l'automne et dégustait les abats de cochon que l'on venait de tuer. Son succès grandissant, elle se déplace au quartier de l'ancienne gare, puis aux Millets sur des emplacements différents et depuis plusieurs années, elle se déroule au centre du village, au gymnase et à l'espace du chêne.

Elle débute le samedi soir par un bal à la Salle des Fêtes, puis le dimanche ce sont 2 500 repas qui sont servis dans le gymnase avec la particularité de proposer, au choix du client, un repas complet ou à la carte.

C'est aussi un bal musette gratuit le dimanche après-midi à la salle des fêtes et pour les plus jeunes, les manèges et attractions diverses.



Le dimanche après-midi c'est le prix cycliste organisé par le "Bourg Ain Cyclisme" avec l'appui d'une équipe locale motivée. Le circuit sélectif de 3,3 km parcouru 34 fois a vu s'affronter cette année plus de 60 coureurs dont 27 de 1^{ère} catégorie.

Le Comité du Boudin s'est vu décerner un challenge remis par le B.A.C. à l'occasion de la 80^{ème} édition de cette course. C'est un remerciement pour tous ceux qui se sont succédés pendant 80 ans et un encouragement pour les actuels et futurs organisateurs.

Pour que tout cela fonctionne, c'est une équipe réduite qui, toute l'année, se réunit régulièrement pour préparer la fête et ce sont 220 bénévoles qui s'investissent sur le week-end. Parmi ces bénévoles, il y a bien sûr les sociétaires des deux associations, mais aussi les conjoints et de nombreux amis qui viennent donner la main et sans qui nous ne pourrions pas fonctionner.

Merci à tous ces bénévoles, aux sponsors, à la municipalité, à tous ceux qui œuvrent pour la réussite de cette fête.



**Le Président
Guy Renoud Grappin**

FLO'WER



Association de Lutte contre la LEUCEMIE



En souvenir de notre FLO qui s'est envolée le 13 mars 2010

PROJETS 2018

- **12 000 €** → 4 heures de yoga par semaine. Reconstitution sur 2018
- **5 000 €** → Don au JNCL (Journées Nationales de la lutte Contre la Leucémie)
- **2 500 €** → Achats divers à destination des patients et des salles des familles (denrées alimentaires, produits d'hygiène corporelle remplacement de petit matériel...)
- **1 500 €** → Achats de gobelets écologiques réutilisables dans le cadre de la randonnée FLO'wer.

Soit un montant total de 21 000 €

Sensibilisation au **DON DE SOI**
Don de sang, plasma,
plaquettes &
DON DE MOELLE OSSEUSE

Récolte de **Fonds** en vue
d'améliorer le quotidien
des patients et **accélérer les**
Recherches Médicales

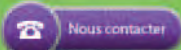


Votre RDV à Manziate à **NE PAS MANQUER !**



DIMANCHE 03 JUIN 2018

La **MARCHE GOURMANDE FLO'wer**
vous attend nombreux
... à pied, à vélo ... en Famille !



Adresse :
FLO'wer
115 Rue des Vignes
01570 MANZIAT

Stéphanie GOLLIN
Présidente
Tél : 06 75 51 26 91
E-mail : vervierst2@yahoo.fr

Stéphanie BERTHET
Secrétaire
Tél : 06 15 95 58 45
E-mail : feyeux_steph@yahoo.fr

Société Musicale "La Jeanne d'Arc"

Jeunes ou moins jeunes

Epatez vos familles et vos amis !

Apprenez ou reprenez la musique,

N'hésitez pas à vous inscrire.

Ne renoncez pas à ce plaisir !

Essayer de souffler dans un instrument,

Danser, chanter, jouer vous pourrez tout tenter !

Ambiance assurée à la Jeanne d'Arc,

Rire et partage sont nos maîtres-mots !

Chouette ! Je m'inscris !!!

Une saison musicale particulière s'achève pour la Jeanne d'Arc. Notre chef d'orchestre Corine Montantème nous ayant quittés en septembre 2016, ce sont quatre musiciens de l'harmonie qui ont repris la baguette afin de diriger nos concerts annuels de mars, le concert de la fête de la musique puis nos sorties de défilés et aubades diverses.

Les concerts annuels de la Jeanne d'Arc ont une nouvelle fois suscité l'engouement du public venu nombreux lors de ce week-end festif. Nos auditeurs ont apprécié le programme musical sélectionné par la commission musique. Comme à l'accoutumée, l'ensemble des musiciens se sont ensuite improvisés danseurs afin d'offrir au public un spectacle empli de joie et de paillettes. Notre ligne de conduite consiste à associer la rigueur de la musique et de la danse au plaisir d'être ensemble, de rire et de partager !



Ainsi, nous vous attendons encore nombreux cette année pour venir nous encourager lors de nos concerts annuels le samedi 17 et le dimanche 18 mars 2018 !

Le vendredi 15 septembre 2017, les musiciens de la Jeanne d'Arc ont repris le chemin des répétitions afin de monter leur nouveau programme musical. Une année qui débute sous la direction d'un nouveau chef d'orchestre : Daniel BALAGUER.

L'Orchestre Junior de notre harmonie comptait cette année une vingtaine de musiciens âgés de 10 à 25 ans. Pour cette saison 2016-2017, la direction de cet ensemble a été assurée par Clara BENOIT, Amélie LARDET, Fanny LARDET, Julie MICHON et Fabien PELLETIER. Les musiciens de l'orchestre junior se sont produits en concert à Viriat dans le cadre d'une rencontre entre juniors avec la participation de l'Orchestre des Harmonies de l'Ain, le samedi 21 mai 2017.

L'organisation de la formation musicale et instrumentale est placée sous la responsabilité de Julie TATON. La Jeanne d'Arc compte à cette rentrée 2017 un effectif de six jeunes élèves et deux adultes commençant l'apprentissage de la musique. Depuis quelques années maintenant, l'effectif ne cesse de diminuer, néanmoins, nous intégrons de nouveaux élèves chaque année. Alors si vous souhaitez apprendre (ou reprendre) la musique et rejoindre notre harmonie, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous vous accueillerons avec beaucoup de plaisir.



La mutualisation des cours de solfège avec l'Union Musicale étant toujours en place cette année, nous vous informons que l'audition des élèves de nos deux harmonies aura lieu le vendredi 1^{er} juin 2018 à la salle des fêtes de Manziat.

Pour terminer, les musiciens de la Jeanne d'Arc souhaitent remercier toutes les personnes qui acceptent la carte de soutien et nous permettent de réaliser différents projets au cours de l'année.



Dates à retenir pour la saison 2018 :

- **Concours de belote** : dimanche 14 janvier 2018
- **Concerts de l'harmonie** : samedi 17 mars et dimanche 18 mars 2018
- **Soirée choucroute** : samedi 17 novembre 2018



Union Musicale

L'Union Musicale a repris ses activités musicales mi-septembre avec ses répétitions chaque vendredi soir.

L'Union Musicale a participé à de nombreuses manifestations durant la saison musicale 2016/2017 : animation à la cave de Prissé, défilés des conscrits de Chevroux, Belleville, Manziate, Guéreins, cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, cavalcade à Chalamont.



Les cours de formation musicale et instrumentale ont démarré courant septembre avec un effectif de 37 élèves et 5 adultes. Si la musique vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre (contact : Tiphaine Grisolle).

L'orchestre juniors a également repris les répétitions le samedi en fin d'après-midi, dirigé cette année encore par Daniel Balaguer. Les juniors gèrent également l'orchestre baby ainsi que les cours de chant ; un groupe de jeunes toujours dévoués et investis dans notre société.

Pour l'année à venir (2018), l'Union Musicale est déjà sollicitée pour plusieurs sorties : la Saint Vincent tournante à Prissé en janvier, la fête des pompiers à Chevroux en mai, concert avec la chorale de Bouche à Oreille en juin...

L'Union Musicale organise conjointement avec l'amicale boule, sa traditionnelle fête du boudin chaque premier dimanche d'octobre. De nombreux bénévoles et sociétaires œuvrent sans compter pour que cette fête soit réussie.

Merci à tous nos bénévoles ainsi qu'aux habitants de Manziate pour leur soutien financier au travers de nos cartes de membre honoraire lors de notre passage annuel.

L'Union Musicale a également organisé son traditionnel concours de belote qui a lieu chaque année le 1^{er} dimanche de janvier.

Les concerts annuels de février et mars ont, une nouvelle fois, ravi le public venu nombreux nous écouter. Le programme varié et entraînant, choisi par notre commission a su émerveiller les oreilles de nos spectateurs. La seconde partie, placée sous le signe de l'humour, avait pour thème cette année "À Manziate, tout est permis"... Elle a suscité la participation du public ; une seconde partie toujours plus divertissante qui demande un travail énorme à notre commission "sketches".

Dates à retenir pour la saison 2017 :

- **Concours de belote** : Dimanche 7 janvier 2018
- **Concerts annuels** : Samedi 24 février 2018
et samedi 10 mars 2018
- **Concert juniors** : Samedi 14 avril 2018
- **Audition des élèves** : Vendredi 1^{er} juin 2018
- **Fête du boudin** : Dimanche 7 octobre 2018

Retrouvez notre actualité sur notre site internet
<http://www.ummanziate.fr>

Association l'Arbre de Vie : la pratique du qi gong



L'association L'Arbre de Vie a été créée en septembre 2015 à Manziat afin de promouvoir le bien-être et la santé à travers la pratique du Qi Gong qui est une gymnastique douce et énergétique issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Celle-ci peut être pratiquée par toutes et tous quel que soit l'âge. L'Arbre de Vie regroupe une quarantaine d'adhérents.



Nous effectuons des ensembles de mouvements, de postures et de marches combinés à la respiration. Ces exercices permettent d'accroître notre énergie vitale et notre santé, de lever nos blocages corporels et psychiques. De cette façon, l'énergie, le sang et l'oxygène circulent mieux dans notre corps.



Cette année, nous travaillons particulièrement le « Qi Gong des 18 exercices de santé » dont l'objectif est de prévenir ou améliorer les douleurs des articulations de la tête, du cou et des épaules, prévenir ou améliorer les douleurs du dos et des lombaires ainsi que celles des articulations des genoux et des jambes.



Le Qi Gong renforce le système immunitaire et optimise les différentes fonctions de l'organisme. Il apporte de la détente, développe la concentration, l'enracinement et la confiance en soi. Sa pratique remonte à plusieurs milliers d'années.



Salle Nord des Fêtes de Manziat

Lundi : 19 h à 20 h

Mardi : 10 h 45 à 11 h 45 et 19 h à 20 h

Renseignements :

auprès de la Présidente **Agnès QUIVET**

Tél. : 03 85 30 19 36

agnes.quivet@orange.fr



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB)

Premier don : ce qu'il faut savoir

Le don de sang est un acte solidaire, anonyme et sécurisé. Vous êtes prêt ? Donnez !

Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies. Les produits sanguins ont une durée de vie limitée et les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades.

Les besoins en chiffres

- Chaque année, un million de malades sont soignés grâce au don de sang.
- Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour faire face aux besoins.

Le don de sang

Le don de sang est la forme de don la plus courante. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang - globules rouges, plasma et plaquettes - qui sont ensuite séparés.

Les produits issus du sang

Le sang permet de fabriquer différents produits indispensables à la médecine transfusionnelle :

- **des concentrés érythrocytaires** (globules rouges, conservés pendant 42 jours) ;
- **des concentrés plaquettaires** (plaquettes sanguines, conservées durant 5 jours) ;
- **du plasma congelé** (conservé pendant un an). Les globules blancs (leucocytes) sont majoritairement soustraits de ces produits : ils sont les transporteurs de certains virus et peuvent provoquer des effets secondaires chez le receveur.

Quels sont les besoins ?

Les globules rouges sont essentiellement utilisés en hématologie (maladies du sang) et en cancérologie. Ils sont également indispensables en cas d'hémorragie (opération chirurgicale, traumatologie, accouchement).

La transfusion de plaquettes permet d'éviter les risques d'hémorragies mettant en jeu la vie des malades atteints de leucémie ou de cancer. Elle est également nécessaire en cas d'hémorragie massive, où elle est associée à une transfusion de globules rouges et de plasma.

Le plasma, sous sa forme labile ou en médicament permet de soigner des malades souffrant d'hémorragies, de troubles de la coagulation ou d'un déficit immunitaire grave.

Comment se passe le don de sang ?

- **Principe** : on prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur.
- **Durée** : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien prédon, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes.
- **Délai** : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total.
- **Fréquence** : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

La conservation des produits sanguins

La durée de vie des produits sanguins est courte : 42 jours pour les globules rouges et 5 jours seulement pour les plaquettes. Le plasma, qui se congèle, peut se conserver 1 an.

Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle...) et reconnue apte à l'issue de l'entretien prédon peut donner son sang.

Les donneurs de groupe O négatif (O-) sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients. Mais les donneurs de tout groupe sanguin sont les bienvenus.

Un acte sécurisé

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. L'entretien prédon permet de s'assurer que le prélèvement ne présente aucun risque. Le don est supervisé par un personnel médical expérimenté et le matériel de prélèvement utilisé (aiguille, tubes, poches) est stérile et à usage unique.

Le volume prélevé est ajusté en fonction du volume sanguin circulant et une personne en bonne santé récupère rapidement après un don de sang total.



**Partagez la vie
Donnez
votre sang**

Certaines personnes peuvent ressentir une sensation de malaise pendant ou après le don. Il s'agit le plus souvent d'un « malaise vagal », sans gravité. Il est important de boire avant et après le don afin d'aider l'organisme à récupérer rapidement.

Avant tout don, un document d'information est remis au donneur l'informant des risques, même les plus rares, liés au prélèvement.

Les dates des collectes en 2018

En 2018, 4 collectes sont prévues. Elles seront toutes effectuées le **JEUDI à la Salle des Fêtes** le matin ou l'après-midi.

- Jeudi **1^{er} mars** de 9 h 30 à 13 h
- Jeudi **17 mai** de 9 h 30 à 13 h
- Jeudi **2 août** de 16 h à 19 h
- Jeudi **11 octobre** de 9 h 30 à 13 h

Les autres dates à retenir

- Samedi **3 février** : **assemblée générale** qui se tiendra à la Salle Nord. **L'assemblée est ouverte à tous, donateurs de sang ou non.** L'assemblée est suivie d'un apéritif offert par l'Amicale. N'hésitez pas à venir !
- Dimanche **2 septembre** : randonnée pédestre.

APPEL AUX VOLONTAIRES : L'Amicale appelle tous ceux qui ont envie de promouvoir le don du sang à rejoindre le bureau. Si vous êtes intéressé, contactez un des membres. Vous serez les bienvenus.

AAPPMA - Le Goujon de la Loëze

Activité : Pêche - Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Janvier 2017, Le Goujon et La Loëze s'unissent et changent de nom

Soumis à l'approbation lors de l'Assemblée Générale de janvier 2017, les deux associations se rapprochent et ne forment désormais qu'une seule entité appelée :

Le Goujon de la Loëze - Feillens / Manziat.

Disparition de la carte de pêche classique en 2017

L'année 2017 a vu la disparition de la carte classique que l'on pouvait acheter auprès de nos distributeurs habituels. Tous les types de cartes sont désormais disponibles sur Internet, via le site :

www.cartedepeche.fr

Nos dépositaires peuvent cependant assister les pêcheurs ne bénéficiant pas des accès internet.



Contact

Manziat : **Daniel Prevel** 09 54 83 59 97

Feillens : **Jean Berry** 06 43 38 29 44

Site web : <http://aappmalaloeze.fr>

Rejoignez-nous, vous serez les bienvenus !

Les dépositaires 2018 à votre service :

Carte de pêche réciprocaire permettant de pratiquer ce sport loisir.

- Bar - Restaurant / **Le Manziaty** à Manziat
- **Bar des Sports** - PMU à Feillens
- **Les Jardiniers du Val de Saône** à Feillens

Plus de renseignements, sur notre site internet :

<http://aappmalaloeze.fr>

Manifestations 2018

- **Dimanche 07/01/2018** :
Assemblée Générale de l'association
- **Samedi 03/03/2018** :
Concours truites - Plan d'eau de Chassagne - Manziat
- **Samedi 07/04/2018** :
Lâcher de truites - Plan d'eau communal - Feillens
- **Samedi 19/05/2018** :
Journée Inter Sociétaires - Plan d'eau de Chassagne Manziat
- **3^{ème} semaine Juillet 2018** :
Manziactiv'été (Activités / Initiations jeunes)
- **Samedi 20/10/2018** :
Concours carnassiers - Plan d'eau de Chassagne Manziat

Les Gazafonds

Association : MOTO-CLUB (Loi 1901)
LES GAZAFONDS

Adresse : 33 Rue Vieille - 01570 MANZIAT

Membres : 29

Activités : Sorties moto diverses

Manifestations :

Sam. 28 Juillet 2018 - Fête Patronale

Repas jambon à la broche en soirée, feu d'artifice
Concert Rockafond, Miam-miam et Glou-glou.

Dim. 29 Juillet 2018 - Concours de pétanque



Chorale « De Bouche à Oreille »



La Chorale « De Bouche à Oreille » a entamé sa 11^{ème} saison et compte une quarantaine de choristes qui chantent à 4 voix pour le plus grand plaisir de tous. Annie Guyot en est la présidente.

Le groupe est toujours dirigé par Marie-Laure Mercier, chef de chœur passionné et accompagné par le talentueux pianiste Jean-François Basteau. Valérie Parrassin secondera Marie-Laure pour permettre des répétitions par pupitre une fois par mois.

Le répertoire est essentiellement composé de variétés françaises.

Les répétitions ont lieu le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30 dans la salle nord de l'Espace du Chêne.

Nul besoin d'être musicien ou d'avoir déjà chanté, la chorale est ouverte à tous et vous pourrez la rejoindre pour partager de bons moments musicaux. La porte reste ouverte, notamment aux messieurs ... qu'on se le dise !

Réservez d'ores et déjà la date du 26 mai 2018 pour le concert annuel à Manziate.

Association Gymnastique Manziate (AGM)

Les cours de gymnastique sont assurés par 3 professeurs diplômées, motivées.

Le nombre d'adhérents est en légère baisse ce qui nous a conduit à ne dispenser qu'un cours le mardi soir au lieu de deux.

- **Le lundi matin de 10 h à 11 h** : cours destiné aux personnes seniors pour un entretien physique.
- **Le lundi soir de 19 h à 20 h** : cours de cardio-fitness destiné à un public recherchant le dynamisme.
- **Le mardi soir de 19 h à 20 h** : cours de gym varié avec renforcement musculaire.

Le sérieux de ces cours dont le but est le maintien en forme de son corps m'empêche pas la pratique sportive dans la bonne humeur.

Le bureau

Présidente : **Marie-Jo ANDROZ**
Trésorière : **Noëlle TALON**
Secrétaire : **Michelle BOURDON**

Membres

Josette BOURGEOIS, Isabelle CAMUS,
Jacqueline KARNIEWICK, Joëlle LOMBARD
Prix de la cotisation annuelle : 70 €



Le Football Club

Un club de village accueillant et convivial

Le Football Club de Manziat est un club de village qui propose la pratique du football à un large public, de 5 à 50 ans et plus avec une période à l'Essor Bresse Saône pour la tranche d'âge de 13 à 18 ans. Pour la saison 2017/2018, l'effectif est de 123 licenciés : 60 joueurs pour les catégories seniors et vétérans (+ de 35 ans), 63 joueurs pour les catégories jeunes dont 5 féminines. Tout ce beau monde est encadré par 5 éducateurs et responsables d'équipe seniors et une vingtaine d'éducateurs d'équipes jeunes. Deux arbitres officiels et 12 arbitres semi-officiels officient sur les terrains. L'équipe dirigeante de 25 personnes est soutenue par son Amicale des Supporters et des bénévoles non licenciés qui donnent la main à la tenue des buvettes ainsi qu'aux manifestations. Le club est accompagné par de nombreux et fidèles sponsors qu'il est important de remercier.

Les installations de Chassagne accueillent les entrainements le mardi, le mercredi et le vendredi. Les vétérans organisent des rencontres amicales le vendredi en soirée en attendant les quarts de finale de la Coupe Départementale au printemps. Le samedi matin est consacré aux plateaux des catégories U7 et U9, l'après-midi aux rencontres des catégories U11 et U13 ainsi qu'à celles des U17B et U18 Féminines de l'EBS, le début de soirée à l'équipe senior 3. L'équipe U15B évolue le dimanche à 10 h, l'équipe réserve à 13 h et l'équipe fanion à 15 h (12 h 30 et 14 h 30 en horaire d'hiver).

U7



U9



U11



U13



Le club fait face depuis quelques saisons à un manque de renouvellement de ses effectifs seniors. Afin de relancer une dynamique sportive positive, le FCM a pris la décision d'anticiper le retour au club de certains jeunes joueurs désireux d'intégrer dès cette saison la catégorie senior. L'apport de ces joueurs a permis dans un premier temps, de conserver une équipe 3 pour la pratique d'un foot "loisir" le samedi soir. Il permettra le maintien de l'équipe fanion et l'équipe réserve dans leurs championnats respectifs, de construire sur le plus long terme des équipes plus compétitives avant d'envisager des montées dans les échelons départementaux supérieurs...

Vos rendez-vous pour 2018 :

Dimanche 18 février :	Loto
Samedi 7 avril :	Vente de couscous
Samedi 12 mai :	Tournoi jeunes
Vendredi 8 juin :	Assemblée générale
Vendredi 6 juillet :	Concours de pétanque
Du 16 au 21 juillet :	Stage Manziactiv'été
Vendredi 7 septembre :	Tournoi vétérans

Le président, Jean-Daniel CATHERIN

<http://fcmanziat.footeo.com>

Amicale des Supporters du Football Club

L'amicale des supporters a vu le jour en 1992 à l'initiative de Mr Marcel Benoit. Elle compte, à ce jour, 25 membres dont deux nouvelles recrues : Pascal Benoit et Alain Paris.

Le but est d'apporter au FCM un soutien moral et financier :

- Vente de cartes
- Vente de gaufres bressanes
- Carton de Noël

Tout long de l'année, l'amicale encourage les 3 équipes seniors et suit de très près toutes les catégories allant des U7 à U19, vivier de notre club.

L'amicale est à l'origine de MANZI ACTIV ETE et se réjouit que cette semaine permette aux enfants de s'initier à de nombreuses activités.

Vive l'amicale et vive le FCM !

Le Président, Christian CATHERIN



Essor Bresse Saône



L'Essor Bresse Saône est un club de football qui regroupe l'ensemble des catégories jeunes féminines et les sections U15 - U17 - U19 masculins. Nous sommes dans la 27^{ème} saison footballistique du club. Celui-ci permet à la jeunesse du territoire de pratiquer son sport favori.

A travers le sport, nos jeunes vont prendre du plaisir, améliorer leur condition physique, développer de la confiance en soi, s'épanouir personnellement et également appréhender l'appartenance à un groupe, découvrir l'esprit de compétition et le dépassement de soi.

L'encadrement de cette jeunesse est réalisé par 14 éducateurs.

Notre club compte 219 licenciés dont 41 féminines.

Notre association, remercie d'une part, la municipalité pour la mise à disposition des installations et, d'autre part, le FC Manziate pour son implication dans le bon fonctionnement au quotidien de l'Essor.

Notre club joue son rôle d'acteur social en encadrant cette jeunesse mais également économique avec un emploi à temps plein et un autre en apprentissage, ceci grâce à la contribution de partenaires privés territoriaux.

Pour tout renseignement : vous pouvez contacter son président Christophe GIBAUD au 06 87 45 63 91

U18



U15 B



U17 B



Manziat Bad Loisirs

Le club de badminton Manziat Bad'Loisirs permet de pratiquer le Badminton façon loisirs. Néanmoins, afin de permettre aux joueurs de progresser, nous organisons deux sortes de tournois : 2 tournois internes et 2 tournois avec des clubs d'autres communes.

Les horaires hebdomadaires sont les suivants :

Mercredi 18 h - 22 h

Jeudi 18 h - 22h

Dimanche 9 h 30 - 12h

Renseignements

Mail: manziatbadloisirs@gmail.com



Tennis Club



L'inauguration des nouveaux courts à l'Espace du Chêne a eu lieu le samedi 2 septembre 2017 en présence du Président de la communauté de communes, du maire Denis Lardet et de nombreux membres du conseil municipal. Devant une cinquantaine de personnes (joueuses et joueurs du club, représentants des clubs amis...) le président du Tennis Club de Manziat, Stéphane Gonod, a une nouvelle fois, remercié la municipalité pour cette heureuse initiative qui devrait permettre au club de développer ses activités, d'attirer de nouveaux joueurs/joueuses jeunes et adultes.

Force est de constater que cet espoir s'est concrétisé dès cette nouvelle saison 2017/2018. En effet, le club enregistre dès septembre une augmentation de plus de 30% de ses effectifs dont de nouveaux jeunes et des femmes.

L'école de tennis fonctionne avec celle du Tennis Club de Bâgé permettant de regrouper les jeunes des 2 clubs. Les cours sont dispensés une fois par semaine par un nouveau professeur diplômé, à la salle de la communauté de communes à Feillens.

Les adultes qui le souhaitent bénéficient également de cours dispensés par ce même professeur.

Dans le championnat d'automne des + 35 ans, le club a engagé 2 équipes. Il envisage pour les championnats de printemps

d'engager, en plus, une équipe féminine et de favoriser les compétitions pour les jeunes qui le souhaiteront.

Le club est animé par un bureau de 11 membres actifs qui a pour but de multiplier les manifestations sportives et conviviales.

Le tournoi Open de juillet 2017 a regroupé 3 catégories (jeunes, dames, hommes). La participation a été plus importante que les années précédentes avec plus de 100 joueurs.

Les activités conviviales (soirée country de mars et saucisson/beaujolais de novembre) ont également connu un franc succès.



Le Tennis Club de Manziat est ouvert à tous : jeunes, femmes et hommes de tout âge qu'ils soient débutants ou aguerris. Il sera facile à chacun de trouver dans le club des partenaires de jeu... **Alors : raquette et baskets !**

Le Club

Président : **M. Stéphane GONOD**

Secrétaire : **M. Anthony BERTHELET**

Trésorier : **M. Christian LACROIX**

Renseignements

Tél. : 06 84 23 69 19 / 03 85 30 14 17

Mails : • stephane.gonod@orange.fr

• gralac@orange.fr

Amicale Boule De Manziat



Nombre de licenciés

L'Amicale Boule, une association créée en 1934, regroupe à ce jour 74 licenciés en plusieurs catégories :

- 6 joueurs en catégorie -9, -11, -13, -15 et -18 ans
- 4 joueurs en catégorie 3^e division
- 30 joueurs en catégorie 4^e division
- 8 joueuses en catégorie féminine
- 26 joueurs en catégorie loisirs

Vétérans

Les vétérans s'entraînent régulièrement le jeudi après-midi, au boulodrome de Dommartin en période hivernale et à celui de Manziat à partir des beaux jours. Et si les parties se déroulent dans la bonne humeur, elles n'en restent pas moins acharnées, mais se terminent souvent par un petit « casse-croute » qui réunit tout le monde.



Les vétérans prennent la pose entre 2 parties

Concours lundi de Pentecôte

La société a une nouvelle fois organisé un concours de boules dit « Gentleman » qui regroupe des équipes composées par classe, par famille, par quartier, par entreprise ou par association. Cette manifestation se déroule le lundi de Pentecôte, comme à l'accoutumée. Elle a rassemblé 26 quadrettes qui se sont affrontées en trois parties dans une très bonne ambiance.

Ce concours sera reconduit l'année prochaine. Le but est de réunir boulistes et profanes de tous âges et de faire découvrir le sport boule lors d'une journée conviviale.



Un moment de détente lors du « Gentlemen »

Ecole de Boule

La société possède une école de boule depuis 1982 qui réunit des jeunes de 7 à 18 ans. Actuellement, une vingtaine de jeunes (en collaboration avec les centres de formation de Dommartin et Mézériat) pratique le sport boule. Les entraînements se déroulent en hiver à Dommartin et au printemps à Manziat, le mercredi de 15 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h. Guillaume RUDE, directeur du centre de formation, aidé de Jacques BENOIT, Jérôme RENAUD et Michel VAYER encadrent tous ces jeunes. Différents concours ou compétitions ont lieu durant la saison, au niveau collectif ou individuel.

Les principaux résultats de la saison 2016/2017 :

- 2 titres de vice-champions de l'Ain en tir rapide et tir de précision catégorie G-11 pour Axel DEMANGEAON
- 2 titres de championnes de l'Ain en tir rapide et tir de précision catégorie F-13 pour Joyce SIWCZAK
- 1 équipe (composée de Jade BENOIT, Tanguy BENOIT et leurs coéquipiers de Dommartin et Mézériat) qualifiée pour les championnats de France des clubs sportifs avec une défaite en 1/8 de finale en catégorie -18
- 1 médaille d'argent au championnat de France de tir progressif catégorie F-18 pour Jade BENOIT
- 1 médaille d'argent au championnat de France de tir de précision catégorie F-18 pour Jade BENOIT
- 1 médaille d'argent au championnat de France de combiné catégorie F-18 pour Jade BENOIT



Podium championnat de France de combiné
Jade BENOIT
(à gauche)

Concours & manifestations 2018

Concours officiels :

- Dimanche 28 janvier : 32 doubles 3^e et 4^e division
- Mardi 1^{er} mai : 32 doubles 3^e et 4^e division
- Mardi 1^{er} mai : 16 doubles TD féminin
- Jeudi 24 mai : 32 quadrettes vétérans
- Samedi 4 août : 64 simples 3^e et 4^e division
- Samedi 17 novembre : 16 quadrettes 3^e et 4^e division

Concours loisirs :

- Lundi 21 mai : concours « Gentleman »
- Lundi 29 juillet : concours inter-sociétaires

Manifestations autres :

- Dimanche 7 octobre : Fête du boudin organisée en collaboration avec l'Union Musicale

Bonne année 2018 à toutes et à tous, sportivement vôtre !
Les co-présidents : Daniel Pernet et Eric Vayer



- Entretien courant du logement et du linge
- Aide à la personne
- Vie sociale et relationnelle
- Service d'Accompagnement VEHICulé

Pour de plus amples renseignements,
vous pouvez joindre
notre responsable de secteur
Madame Roselyne TAPONAT

du lundi au vendredi de 8h à 17h
au 04 74 51 05 23 ou au 06 74 45 70 00
mail : ads01-rtap@orange.fr
www.ain-domicileservices.fr



L'Association du Secours catholique est ouverte à tous sans distinction de nationalité, de conditions sociales ou de confession.

L'équipe est composée d'une quinzaine de bénévoles qui accueille et essaie d'apporter une aide matérielle et humaine aux personnes en difficultés.

Pour ce, elle travaille en collaboration avec les assistantes sociales du secteur qui signalent les situations nécessitant des besoins urgents.

Ceux-ci peuvent être : alimentaires, matériels (vêtements etc...) ou financiers (factures...).

Afin de répondre à ces besoins, l'équipe accueille les dépôts de vaisselle, vêtements, etc... tout cela étant à la vente pour tous pour des prix très modiques. La recette étant envoyée à Bourg qui peut ainsi répondre aux demandes financières.

Chaque année, l'école privée de Limerol et le collège de Feillens organisent une collecte de denrées alimentaires réalisée par les professeurs, parents et élèves. c'est une aide importante.

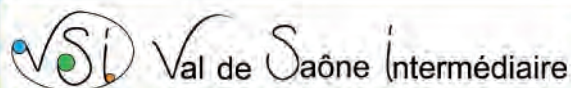
Les entreprises de légumes de Feillens fournissent aussi des légumes frais chaque semaine (pomme de terre, oignons, légumes verts), ce qui permet la réalisation de colis alimentaires.

Local du Secours Catholique : 363 rue Janin à Replonges

Ouverture : les lundis de 14 h 15 à 17 h - Le 2^{ème} jeudi de 14 h 15 à 17 h

et exceptionnellement 2 samedis après midi dans l'année

Responsable, Claude Borne : Tél. : 0385311079



Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'une personne...



Pour entretenir votre intérieur

Ménage, repassage, nettoyage de vitres...



Pour entretenir vos espaces verts

Taille de haies, tonte, désherbage, bêchage, débroussaillage....



Pour des travaux de bricolage

Peintures, petite maçonnerie, pose de parquets flottants...

...Et autres coups de main

Pour cela, il vous suffit de faire appel à notre association.

Vous pouvez bénéficier de réduction fiscale ou d'un crédit d'impôt de 50% sur le montant des dépenses retenues dans la limite du plafond annuel. Nous acceptons les CESU préfinancés

Pour tous renseignements complémentaires et tarifs, n'hésitez pas à nous contacter, ou à venir dans nos locaux au 204 Route de Pont-de-Veyle 01750 Replonges :

Tél : 03 85 31 08 12

Fax : 03 85 31 08 09

Mail : contact@vsi01.fr

Site internet : <http://www.val-de-saone-intermediaire.fr/>

Association Intermédiaire
Domicile Services
Des solutions proches et solidaires

www.services-ain.com

Mise à disposition de personnel et services


*Ménagez-vous !
Pour vos travaux de jardinage,
ménage, bricolage
Pensez AIDS !*

Pour nous contacter


801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04 74 23 23 81 - 07 67 02 29 06
fax : 04 74 23 09 18
domicile.services01@gmail.com

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET
www.caf.fr



Sur l'APPLI MOBILE
Caf - Mon Compte

Sur TWITTER
@cafain

Par TELEPHONE
0 810 25 01 10

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

• Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play

- Consulter vos paiements.
- Télécharger des relevés et des attestations.
- Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

• L'actualité et les conseils pratiques de votre CAF

• 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé



L'ADAPA, l'aide à domicile pour tous

Contactez-nous au **04 74 45 59 64**
 Votre contact de proximité
 Mme Julie ROBIN
julie@adapa01.com
 Maison de Santé - 1070 rue F. de Laite
 01100 Feillens (Ain)
 Mardi 10h-12h

L'ADAPA,
 au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- L'Aide à la personne
- L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Et d'autres services encore...

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

A la une ! Prévention & Animation
Prévenir... pour mieux vivre & bien vieillir
 Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos **Ateliers Prévention & Animation**





L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

Gamme AUTONOMIE
Aide et accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, téléassistance, etc...)

Gamme DOMICILE
Ménage, repassage, petits travaux de bricolage et de jardinage pour tous

Gamme FAMILLE
Gardé d'enfants, soutien aux familles

L'ADMR RECRUTE
N'hésitez pas à postuler !
Venez déposer votre CV

Contactez-nous !

ADMR Rive de Saône
Maison de Santé
1070 Grande Rue
01570 FEILLENS

Tél. : 03 85 40 00 66
afeillens@fedeo1.admr.org

Un service de proximité
au coeur de l'humain



Possibilité d'aide financière








Liste des Associations Locales (constituées LOI 1901)

Amicale Boule	Eric VAYER	☎ 03.85.30.10.94
Amicale des Supporters du Football Club	Christian CATHERIN	☎ 03.85.36.10.01
Amicale Donneurs de Sang Bénévoles	Colette BENOIT	☎ 03.85.29.20.26
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Laura VAILLANT	☎ 03.85.31.02.05
Association Gymnastique Manziat (AGM)	Marie-Jo ANDROZ	☎ 03.85.30.08.14
Association Parents Elèves Ecole Libre (APEL)	Sophie FONTAINE	☎ 03.85.30.03.56
CAP Manziat	Véronique BROYER	☎ 06.32.81.70.32
Club de l'Amitié	Raymonde BENOIT	☎ 03.85.30.00.70
Comité du Boudin	Guy RENOUD-GRAPPIN	☎ 03.85.36.14.21
Comité F.N.A.C.A. (Anciens d'Algérie)	René BUREL	☎ 03.85.30.16.32
De Bouche à Oreille (Chorale)	Annie GUYOT	☎ 03.85.36.12.62
Essor Bresse Saône (EBS)	Christophe GIBAUD	☎ 06.87.45.63.91
FLO'wer	Stéphanie GOLLIN	☎ 06.75.51.26.91
Football Club Manziat (FCM)	Jean-Daniel CATHERIN	☎ 06.07.51.97.33
Harmonie La Jeanne d'Arc	Pauline TATON	☎ 06.84.89.53.98
L'arbre de Vie (Qi Gong)	Agnès QUIVET	☎ 03.85.30.19.36
L'NRJ	Sandrine DUCOTE	☎ 06.83.35.41.24
Les Amis de la Loëze	Olivier DEVILLE	☎ 03.85.36.10.44
Les Amis du Patrimoine	Maurice BROYER	☎ 03.85.36.10.86
Les Gazàfonds (Moto Club)	Raphaël BENOIT	☎ 06.10.87.09.74
Manziat Bad' Loisirs	Jérôme GAUDET	☎ 06.78.79.08.44
Organisme Gestion Ecole Catholique (OGEC)	Aurélie GOUJON	☎ 03.85.30.03.56
Restaurant Scolaire	Agnès CHARPIGNY	☎ 03.85.23.91.76
Société de Chasse Le Rappel	Claude GUERIN	☎ 03.85.30.08.88
Société de pêche le Goujon de la Loëze	Daniel PREVEL	☎ 09.54.83.59.97
Sou des Ecoles Laïques	Cédric DONZE et Arnaud GRAND	☎ 07.77.46.04.70
Tennis Club de Manziat	Stéphane GONOD	☎ 06.84.23.69.19
Union Musicale	Roland RENOUD-GRAPPIN	☎ 03.85.33.46.27

Autres organismes

Bibliothèque Municipale	Annick REY	☎ 03.85.23.94.16
Les Amis de la Résistance	Daniel PONTIUS	☎ 03.85.30.10.63
Paroisse Catholique St-Christophe	André BERARDAN	☎ 03.85.36.10.31

Renseignements utiles

MAIRIE

48 place du Marché Emile Méry - 01570 MANZIAT

Tel : 03 85 23 91 77

Courriel : mairie@manziate.fr - Site internet : www.manziate.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi de 14 h à 18 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le maire reçoit sur rendez-vous.

La directrice des services reçoit sur rendez-vous

NUMÉROS D'URGENCES

- POMPIERS : 18

- SAMU (urgence médicale) : 15

- GENDARMERIE de St-Laurent-sur-Saône : 03 85 22 80 50

- En cas d'urgence : 17

- Toutes URGENCES : 112

NUMÉROS UTILES

SAUR : 03 60 56 40 46

ENEDIS : 09 726 50 01

ENGIE : 0800 473 333

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRESSE ET SAÔNE

50 Chemin de la Glaine - 01380 BAGE-LE-CHATEL

Tél. : 03 85 36 37 18 - www.ccbresseetsaone.fr

DÉCHETTERIE : 03 85 30 01 36

Horaires d'ouverture : Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Horaires d'ouverture : Été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 19 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Accès obligatoire avec la carte (comme pour la plateforme de compostage)

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Horaire et jour de relevage à Manziate : à partir de 6 h le jeudi

PRÉFECTURE DE L'AIN

45 Avenue Alsace-Lorraine - 01012 BOURG EN BRESSE

Tél. : 04 74 32 30 00 - Serveur vocal : 04 74 32 30 30

www.ain.pref.gouv.fr - courriel : courrier@ain.pref.gouv.fr

SERVICE PUBLIC TOUTE DEMANDE : 3939

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 94 16

Site internet : www.ccbresseetsaone.fr/bibliotheques

courriel : bibliotheque.manziate@orange.fr

ÉCOLE PUBLIQUE

116 Rue de l'Église - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 75 - Directeur : M. Julien JAMBON

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

81 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 30 03 56 - Directrice : Mme Emmanuelle MATRAY

RESTAURANT SCOLAIRE

12 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 76

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Point accueil solidarité ST-LAURENT-SUR-SAÔNE

Rue Henri Romans Petit - 01750 ST-LAURENT-SUR-SAÔNE

Tél. : 03 85 39 12 71

PÔLES PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAUX

15 Chemin du Grand Chêne

01380 BÂGÉ-LA-VILLE

70 Impasse de la Croix du Creux

01750 REPLONGES

Multi-accueil : Courriel : multi.accueil@ccpaysdebage.fr

Tél. : 03 85 32 36 10

Tél. : 03 85 31 13 43

Relais Assistants Maternels RAM D'AME : (Courriel : relais@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 11

Tél. : 03 85 31 13 42

Ludothèque GARE AUX JEUX : (Courriel : ludotheque@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 12

Tél. : 03 85 31 13 44

SERVICE SANTÉ

Cabinet médical : 106 Impasse de Bichâteau - Tél. : 03 85 36 12 12

Cabinet des Infirmiers : 24 Route d'Asnières - Tél. : 03 85 30 15 16

Cabinet des Infirmiers de Vésines :

1121 Grand'Route - Tél. : 03 85 30 02 53

Dentiste Yves LAY : 74 Ruelle du Jardin - Tél. : 03 85 36 13 60

Diététicienne : 1195 Grand'Route - Tél. : 06 15 62 76 26

Pharmacie : 1318 Grand'Route - Tél. : 03 85 36 14 15

Orthophoniste : 1121 Grand'Route - Tél. : 03 85 37 65 19

Ostéopathe : 1195 Grand'Route - Tél. : 06 71 41 98 36

Hypnothérapeute : 1195 Grand'Route - Tél. : 07 69 05 24 46

Praticienne Wu Yi : 1195 Grand'Route - Tél. : 07 83 91 19 16

RÉGIE DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE L'AIN

Agence de PONT-DE-VAUX - ZI Vernay Fumet - 01190 GORREVOD

Tél. : 03 85 30 30 10 - www.rdtain.fr

TRÉSORERIE DE SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

Place Pierre Casimir Ordinaire - 01750 ST-LAURENT-SUR-SAONE

Tél. : 03 85 38 44 06 - Tél. : 0 810 20 12 01

Impôts service : 0 810 467 687

Centre et recette principale des impôts : 03 85 39 96 00

PÔLE EMPLOI

Agence Pôle emploi généraliste de BOURG-EN-BRESSE :

323, Avenue de Parme - 01000 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél. unique candidats : 3949

Tél. unique employeurs : 3995

Site internet : www.pole-emploi.fr

CONSULTATION DES PLANS DU CADASTRE (SERVICE GRATUIT)

www.cadastre.gouv.fr

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Tél. : 03 85 39 09 90 entre 8 h et 18 h

Ce service, assuré par l'hôpital de St-Laurent-sur-Saône, s'adresse aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Le Progrès de l'Ain : Daniel PONTUS - Tél. : 03 85 30 10 63

daniel-phontus@orange.fr

La Voix de l'Ain : Eric BERNET - Tél. : 06 89 43 02 67

bernet.eric@club-internet.fr

10 ans



20 ans



Conscrits Manziat 2017



30 ans



40 ans



50 ans



70 ans



60 ans



90 ans



80 ans



MANZIAT 2017



LES CONSCRITS DES CLASSES EN 7

19 Février 2017



1 CATHERIN AGLAÉ
 2 BOUILLOUX LUCAS
 3 GEOFFRAY OCÉANE
 4 DESFARGES NATHAN
 5 BERRY MANOA
 6 MADRAS KEVIN
 7 BENOIT JEANNE
 8 REVEL LORIS
 9 BENOIT GARANCE
 10 LEHERPEUR PIERRE
 11 CAVILLON MARGAUX
 12 DURUPT NATHAN
 13 CHASSIBOUD ANAÏS
 14 BERRY NOLAN
 15 DODARD CLARA
 16 VAGNARELLI MATHIS
 17 PHILIPPOT ROMANE
 18 THUILLIER ANTONIN
 19 RATTON CLÉMENCE
 20 BOYAT PAULIN
 21 LIMANDAS INÈS
 22 RENOUD-GRAPPIN LOUIS
 23 FERRAND DIMITRI
 24 REBOUX THOMAS

25 GOUJON ADRIEN
 26 MEGARD ANNICK
 27 PAGNON GINETTE
 28 GUILLEMAUD JOCELYNE
 29 RATTON MARIE
 30 BOYAT CHARLES
 31 GALLION SUZANNE
 32 COURATIN JEAN
 33 NOBLET NICOLE
 34 BOYAT JEAN
 35 CATHERIN SIMONE
 36 CATHERIN ANDRÉ
 37 DESCHER ARLETTE
 38 BROYER JULES
 39 LARDET DENIS
 40 BENOIT MARCEL
 41 BERNARD COLETTE
 42 BADY MICHEL
 43 CHAVY MICHELLE
 44 BERRY RAYMOND
 45 BESSON MARIE-CLAUDE
 46 FERRAND EDMOND
 47 BROYER CÉCILE
 48 CORDENOD GUY

49 PREIN THÉRÈSE-MARIE
 50 LAURENT JEAN
 51 TATON PASCAL
 52 GIBOT BRIGITTE
 53 BROYER ODILE
 54 BENOIT JEAN-PIERRE
 55 BUGNOT NICOLE
 56 CUZENARD DIDIER
 57 DEPARDON MARTINE
 58 BOYAT DOMINIQUE
 59 FERRAND PASCALE
 60 REBOUX MAURICE
 61 BERTHELET FRANCOISE
 62 CHANTIN HENRI
 63 CHAVY MARIE-CLAUDE
 64 BOUCHOUX MICHEL
 65 BROYER FRANCOISE
 66 LARDET MICHELE
 67 BENOIT GÉRARD
 68 BOUCHOUX YVETTE
 69 LAVENTURE JEANNINE
 70 DODARD THÉRÈSE
 71 BROYER PAUL
 72 BORJON COLETTE

73 DUPUPET DENISE
 74 BURTIN NICOLE
 75 GONOD BERNARD
 76 BONNAT NICOLE
 77 JACQUES CHAFFAUD
 78 MARILLER MICHEL
 79 PAGNON PAUL
 80 ROUX CHRISTIAN
 81 PRAGOUX JEAN-LOUIS
 82 CATHERIN BRIGITTE
 83 CHEVROT VERONIQUE
 84 VAYER PATRICE
 85 RENAUD CLAUDINE
 86 BURNICAT CHRISTIAN
 87 RAFFIN SABINE
 88 CHARPIGNY GILLES
 89 LOUP VALERIE
 90 CATHERIN ERIC
 91 CHARVET CORINNE
 92 VOISIN LUC
 93 BROYER VÉRONIQUE
 94 PELLETIER ÉRIC
 95 FERRAND GISÉLE
 96 SIBELLAS SANDRINE

97 CUSSINET CHRISTOPHE
 98 FAYARD ESTELLE
 99 FEYEUX LAURENT
 100 BERNET CÉCILE
 101 CORRAND DELPHINE
 102 BROYER CEDRIC
 103 LOMBARD STÉPHANIE
 104 RENOUD-GRAPPIN BERTRAND
 105 VEUILLET GRÉGOIRE
 106 FEYEUX ROMAIN
 107 BUGNOT GÉRALD
 108 CHANTIN ALEXIS
 109 FERRAND CAMILLE
 110 BENOIT QUENTIN
 111 SANGOUARD AMANDINE
 112 BROYER ÉMILIE
 113 PARNEY AMANDINE
 114 FAVRE MYRIAM
 115 BOUCHOUX GUILLAUME
 116 CARVALHO VIRGINIE
 117 MARILLER BAPTISTE
 118 RENAUD JÉRÔME
 119 ROLAND JULIEN
 120 GAUDET JÉRÔME

121 BERTHELET SYLVAIN
 122 FERRAND STÉPHANIE
 123 BENOIT ÉMILIE
 124 FEYEUX MURIEL
 125 BERRY VIVIEN
 126 GEAY FREDERIC
 127 RENOUD-GRAPPIN ANAÏS
 128 BERARDAN ALAIN
 129 BARDIN CAROLINE
 130 BURNICAT LAURINE
 131 BOUCHOUX CAMILLE
 132 MEDIGUE CANDICE
 133 NEMOND THOMAS
 134 GROSJEAN PAULINE
 135 CHEVROT NOÉMIE
 136 TERRENOIRE OLIVIER
 137 FERRAND LIONEL
 138 BOUCHOUX FRANCK

Calendrier des fêtes 2018

JANVIER

- Dimanche 07** - Assemblée Générale de l'Association de Pêche Le Goujon de la Loëze le matin (Salle des Fêtes)
- Concours de belote de l'Union Musicale à 15 h (Salle des Fêtes)
- Vœux du Maire à 19 h (Salle des Fêtes)
- Mercredi 10** - Concert caritatif de la Chorale De Bouche à Oreille (Salle des Fêtes)
- Samedi 13** - Concours de belote de l'Harmonie la Jeanne d'Arc à 15 h (Salle des Fêtes)
- Dimanche 14** - Assemblée Générale des Amis du Patrimoine (Salle des Fêtes)
- Mardi 16** - Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à 18 h (Caserne)
- Samedi 27** - Soirée Paëlla des 20 ans (Salle des Fêtes)
- Dimanche 28** - Concours de boules Coupe du Boudin 32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division (à Dommartin)

FÉVRIER

- Samedi 03** - Vente de fromage de l'école Saint-Joseph
- Vente de bugnes par les 18 ans
- Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles le soir (Salle des Fêtes)
- Bal des Descrits
- Dimanche 11** - Banquet des classes en 8 (Salle des Fêtes)
- Journée des 10 ans (Salle des Fêtes)
- Samedi 17** - Matefaims des descrits (Salle des Fêtes)
- Dimanche 18** - Loto du Football Club de Manziat (Salle des Fêtes)
- Samedi 24** - Concert de l'Union Musicale (Salle des Fêtes)

MARS

- Jedi 01** - Don du sang de 9 h 30 à 13 h (Salle des Fêtes)
- Samedi 03** - Pêche à la truite de l'Association de Pêche Le Goujon de la Loëze (à Manziat)
- Vente de tartiflette de l'école Saint-Joseph le matin (Place du Marché)
- Vente de fleurs de l'école Saint-Joseph (Place du Marché)
- Loto de l'Essor Bresse Saône (Replonges)
- Soirée celtique et country du Tennis Club (Salle des Fêtes)
- Samedi 10** - Concert de l'Union Musicale (Salle des Fêtes)
- Samedi 17** - Portes ouvertes de l'école St Joseph
- Concert de l'Harmonie la Jeanne d'Arc à 20 h 45 (Salle des Fêtes)
- Dimanche 18** - Concert de l'Harmonie la Jeanne d'Arc à 15 h (Salle des Fêtes)
- Lundi 19** - Commémoration du 56^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie à 11h
- Repas de la FNACA à midi
- Samedi 24** - Carnaval du Sou des Ecoles Laiques à 16 h.
- Dimanche 25** - Banquet des Anciens (Salle des Fêtes)
- Vendredi 30** - Vente de fromage de la Chorale De Bouche à Oreille

AVRIL

- Dimanche 01** - Bal de Pâques du Sou des Ecoles Laiques (Salle des Fêtes)
- Samedi 07** - Pêche à la truite de l'Association de Pêche Le Goujon de la Loëze à Feillens
- Vente de couscous du Football Club à 9 h (Place du marché)
- Samedi 14** - Run & Bike de l'Essor Bresse Saône à Bagé la Ville
- Concert des juniors de l'Union Musicale (Salle des Fêtes)
- Assemblée Générale des Gazafonds
- Samedi 21** - Parcours sportif et fête des Pompiers
- Samedi 28** - Soirée zumba du Sou des Ecoles Laiques (Salle des Fêtes)

MAI

- Mardi 01** - Concours de boules 32 doublettes, 3^{ème} et 4^{ème} division, par poules Challenge Félix VAYER à 8 h
- Concours de boules 16 doublettes TD féminins par poules Coupe de la Société à 8 h
- Mardi 08** - Commémoration de l'Armistice le matin
- Jedi 10** - Fête cantonale des écoles laïques (à Bâgé la Ville)
- Samedi 12** - Tournoi de foot des jeunes organisé par le Football Club (au stade)
- Jedi 17** - Don du sang de 9 h 30 à 13 h (Salle des Fêtes)
- Samedi 19** - Concours de pêche inter-sociétaires de l'association de pêche Le Goujon de la Loëze à Manziat
- Lundi 21** - Concours de boules inter-classes ou quartiers ou familles ou sociétés (32 quadrettes avec 2 licenciés maximum). Concours sur la journée avec repas le midi
- Jedi 24** - Concours de boules Vétérans TD Challenge Marius GONOD à 13 h 30
- Samedi 26** - Vente à emporter par le Sou des Ecoles (place du marché)
- Concert de la chorale De Bouche à Oreille (Salle des Fêtes)
- Dimanche 27** - Pot de l'amitié du Club des Supporters du Football Club (au stade)
- Mercredi 30** - Repas de clôture du Club de l'Amitié

JUIN

- Vendredi 01** - Audition des élèves de la Jeanne d'Arc et l'Union Musicale le soir (Salle des Fêtes)
- Dimanche 03** - Marche Gourmande FLO'wer (à l'école Saint-Joseph)
- Vendredi 08** - Assemblée Générale de l'Amicale des Supporters et du football Club à 20 h (Salle des Fêtes)

- Samedi 09** - Concours de pétanque de l'Essor Bresse Saône à Manziat à 14 h
- Dimanche 10** - Repas du Comité du Boudin
- Vendredi 15** - Fête de la Musique par la Chorale De Bouche à Oreille
- Samedi 16** - Vente de gaufres bressanes et de tartes cuites au feu de bois (à l'école Saint-Joseph)
- Dimanche 17** - Fête de fin d'année avec repas et vente de tartes (à l'École Saint-Joseph)
- Vendredi 29** - Tournoi Open simple hommes, dames et jeunes Tennis Club de Manziat (jusqu'au 15 juillet)
- Samedi 30** - Concours de pétanque des 20 ans
- Du 04 au 07** - Collecte de papiers de l'école Saint-Joseph

JUILLET

- Dimanche 01** - Journée détente de l'Harmonie la Jeanne d'Arc
- Vendredi 06** - Concours de pétanque du Football Club à 19 h au boulodrome
- Lundi 16** - Semaine Manzi'activités (jusqu'au 21 juillet)
- Samedi 28** - Fête patronale avec repas jambon à la broche, feu d'artifice et concerts Rockafonds
- Dimanche 29** - Concours de pétanque des Gazafonds
- Messe de la St Christophe, patron de la Paroisse
- Lundi 30** - Concours de boules inter-sociétaires à 14 h et repas froid

AOÛT

- Jedi 02** - Don du sang de 16h à 19h (Salle des Fêtes)
- Samedi 04** - Concours de Boules 64 tête à tête 3^{ème} et 4^{ème} division en un tour coupe Roger FERRAND à 13 h 30

SEPTEMBRE

- Samedi 01** - Assemblée Générale du Tennis Club le soir (Salle des Fêtes)
- Dimanche 02** - Randonnée pédestre de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles
- Jedi 06** - Assemblée Générale de la chorale De Bouche à Oreille le soir (Salle des Fêtes)
- Vendredi 07** - Tournoi vétérans du Football Club (au stade)
- Samedi 15** - Journée détente des classes en 3
- Mardi 18** - Assemblée Générale de l'école Saint-Joseph
- Vendredi 28** - Exposition par les Amis du Patrimoine (Salle des Fêtes)
- Assemblée Générale de l'Harmonie la Jeanne d'Arc (Salle des Fêtes)
- Samedi 29** - Exposition par les Amis du Patrimoine (Salle des Fêtes)
- Dimanche 30** - Exposition par les Amis du Patrimoine (Salle des Fêtes)

OCTOBRE

- Jedi 04** - Assemblée Générale du Sou des Ecoles Laiques
- Samedi 06** - Bal de la Fête du Boudin
- Dimanche 07** - Fête du Boudin : repas, prix cycliste, fête foraine et bal en matinée
- Mercredi 10** - Assemblée générale du Restaurant Scolaire
- Jedi 11** - Don du sang de 09 h 30 à 13h (Salle des Fêtes)
- Samedi 13** - Opération Brioches
- Loto organisé par l'école St-Joseph à partir de 18 h (Salle des Fêtes)
- Samedi 20** - Cross du Cœur secteur USEP La Prairie (au stade)
- Safari carnassiers de l'Association de Pêche Le Goujon de la Loëze à Manziat.
- Assemblée Générale de l'Union Musicale
- Mardi 23** - Assemblée Générale de l'Amicale Boules
- Mercredi 24** - Assemblée annuelle de la paroisse le soir (Salle des Fêtes)

NOVEMBRE

- Samedi 03** - Banquet du Conseil Municipal, des Pompiers et du Personnel Communal
- Mercredi 07** - Assemblée Générale Flo'wer le soir (Salle des Fêtes)
- Samedi 10** - Exposition Les Amis du Patrimoine (Salle des Fêtes)
- Concours de boules Challenge Gautheron Broyer 16 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} division (à Dommartin)
- Dimanche 11** - Commémoration de l'Armistice (le matin)
- Exposition Les Amis du Patrimoine (Salle des Fêtes)
- Loto du Sou des Ecoles Laiques (Salle des Fêtes)
- Lundi 12** - Exposition les Amis du Patrimoine (Salle des Fêtes)
- Mardi 13** - Assemblée Générale de la FNACA à 11 h
- Samedi 17** - Vente de fromage à l'école Saint-Joseph
- Choucroute de l'Harmonie la Jeanne d'Arc, soirée dansante (Salle des Fêtes)
- Samedi 24** - Vente de saucisson beaujolais du Tennis Club le matin (Place du Marché)
- Dimanche 25** - Fromage fort et beaujolais par l'Amicale des Supporters du Football Club (au stade)

DECEMBRE

- Samedi 08** - Vente de lasagnes à emporter de l'Essor Bresse Saône à 9 h (à Manziat, Bâgé, Replonges et Feillens)
- Samedi 15** - Vente à emporter du Restaurant Scolaire (Place du marché)
- Arbre de Noël de l'École Saint-Joseph (Salle des Fêtes)
- Dimanche 16** - Arbre de Noël du Sou des Ecoles Laiques (Salle des Fêtes)
- Jedi 20** - Vente de fromage de la Chorale De Bouche à Oreille
- Vendredi 21** - Vente d'huîtres et d'escargots de l'École Saint-Joseph (Place du marché)
- Samedi 22** - Animation de Noël par la Chorale De Bouche à Oreille
- Du 03 au 07** - Collecte de papiers de l'école Saint-Joseph